

Maîtrise d'oeuvre:



SCP MARTIN - BARCELLONA

1, Av. Gustave Eiffel - 11100 NARBONNE  
Tel: 04 68 65 00 10  
Email: ad.mail@agencead.fr

Maîtrise d'ouvrage:

**EVEOWATTS 12**

50, RUE ETIENNE MARCEL - 75002 PARIS

**Centrale Photovoltaïque au sol  
sur la commune de**

**Laroche Près Feyt (19 340)**

Lieu dit "LA TINSOUGNETTE"  
Parcelle section ZK n° 15 - 16 - 23.

**PERMIS DE CONSTRUIRE**

Septembre 2022

Visa Maître d'ouvrage :

Visa Maître d'oeuvre :



REF /

Modifié le :

Plan de principe non valable pour exécution

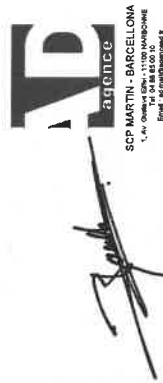
<b>PC1</b>	PLAN DE SITUATION	.....	p 01
	PLAN DE REPERAGE CADASTRAL	.....	p 02
<b>PC2</b>	PLAN DE MASSE	.....	p 03
	ETAT DES LIEUX	.....	
<b>PC2</b>	PLAN DE MASSE GENERAL	.....	p 04
	PLAN DE MASSE ZONE NORD	.....	p 05
	PLAN DE MASSE ZONE SUD	.....	p 06
	ZOOM 1 IMPLANTATION BATIMENTS D'EXPLOITATION	.....	p 07
	ZOOM 2 IMPLANTATION BATIMENTS D'EXPLOITATION	.....	p 08
	ZOOM 3 IMPLANTATION BATIMENTS D'EXPLOITATION	.....	p 09
	PLAN DE MASSE PRESENTANT LES MESURES PAYSAGERES	.....	p 10
	PLAN DE MASSE PREVISIONNEL EN PHASE TRAVAUX	.....	p 11
	COUPES PAYSAGERES	.....	p 12
	COUPE PAYSAGERE AA'	.....	p 13
	COUPE PAYSAGERE AA'	.....	p 14
COUPE PAYSAGERE BB'	.....	p 15	
COUPE PAYSAGERE BB'	.....	p 16	
<b>PC4</b>	NOTICE DESCRIPTIVE	.....	p 17
<b>PC5</b>	POSTE DE TRANSFORMATION	.....	p 18
	POSTE DE LIVRAISON	.....	p 19
	PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES ET STRUCTURES	.....	p 20
	CLOTURE DU SITE	.....	p 21
	CLOTURE DU SITE	.....	p 22
	RESERVE INCENDIE	.....	p 23
	VOLET PAYSAGER	.....	p 24
	VOLET PAYSAGER	.....	p 25
	VOLET PAYSAGER	.....	p 26
	VOLET PAYSAGER	.....	p 27
	<b>PC8</b>	VOLET PAYSAGER	.....
<b>PC11</b>	ETUDE D'IMPACT	.....	p 29

# PC 1

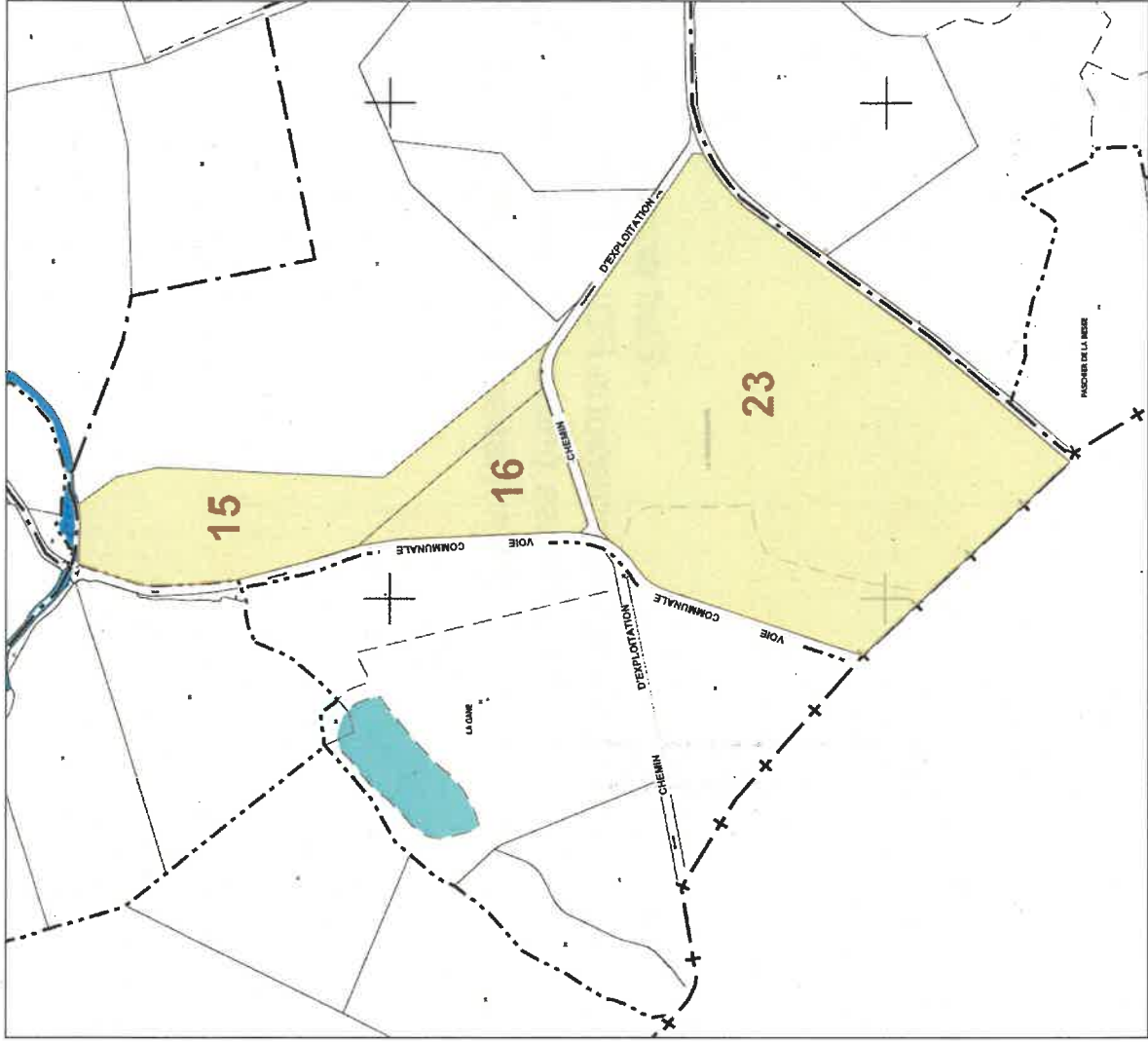
## PLAN DE SITUATION DU TERRAIN

- Plan de situation
- Plan de repérage cadastral

**Centrale Photovoltaïque - Laroche Près feyt (19 340)**  
EVEOWATTS 12 - 50, RUE ETIENNE MARCEL - 75002 PARIS







Référence cadastrale	Surface
Laroche Près Feyt ZK 15	23 160
ZK 16	10 700
ZK 23	94 000
<b>Total surface parcelles</b>	<b>127 860 m<sup>2</sup></b>



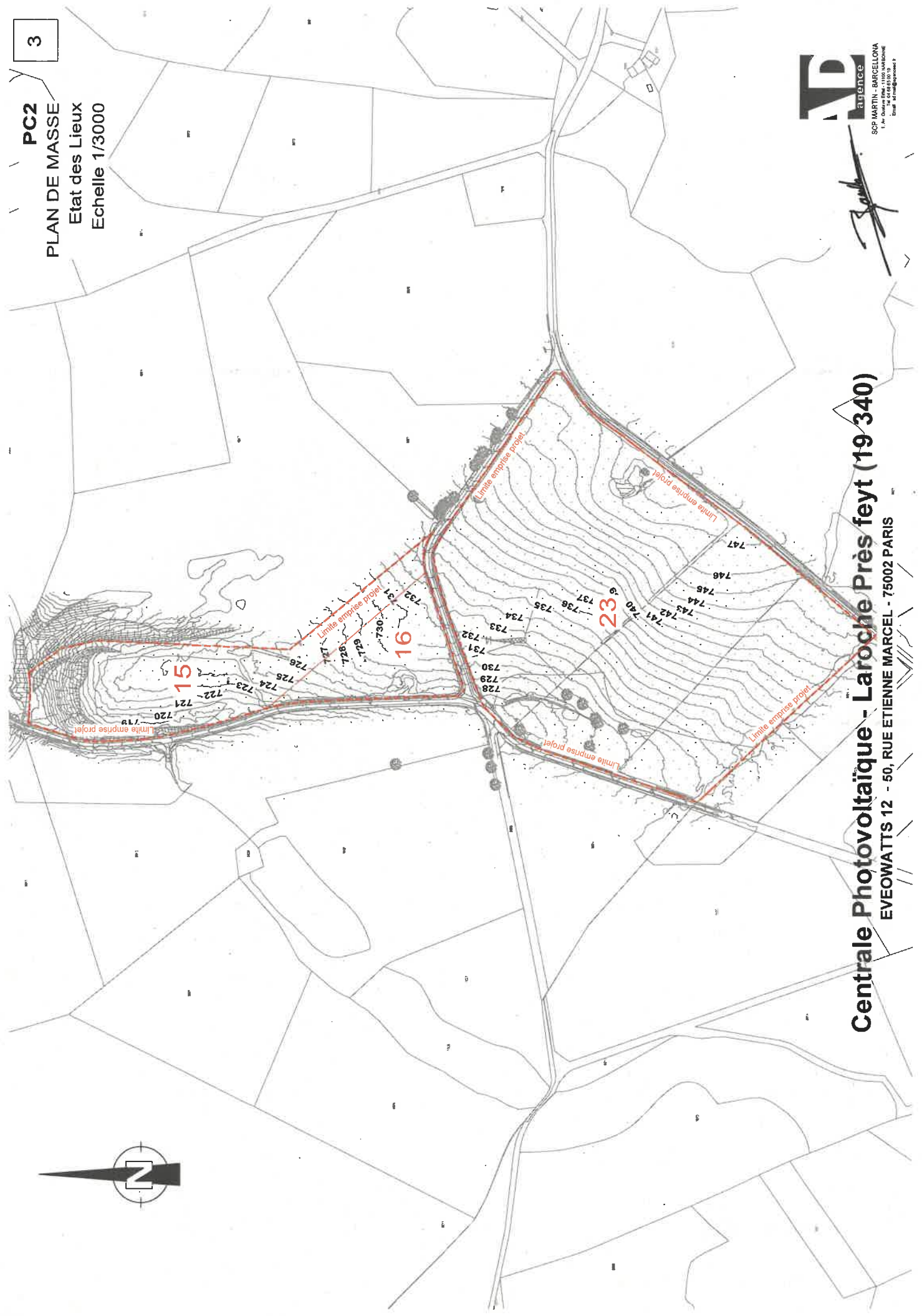
**Centrale Photovoltaïque - Laroche Près feyt (19 340)**  
EVEOWATTS 12 - 50, RUE ETIENNE MARCEL - 75002 PARIS

# PC 2

## PLAN DE MASSE

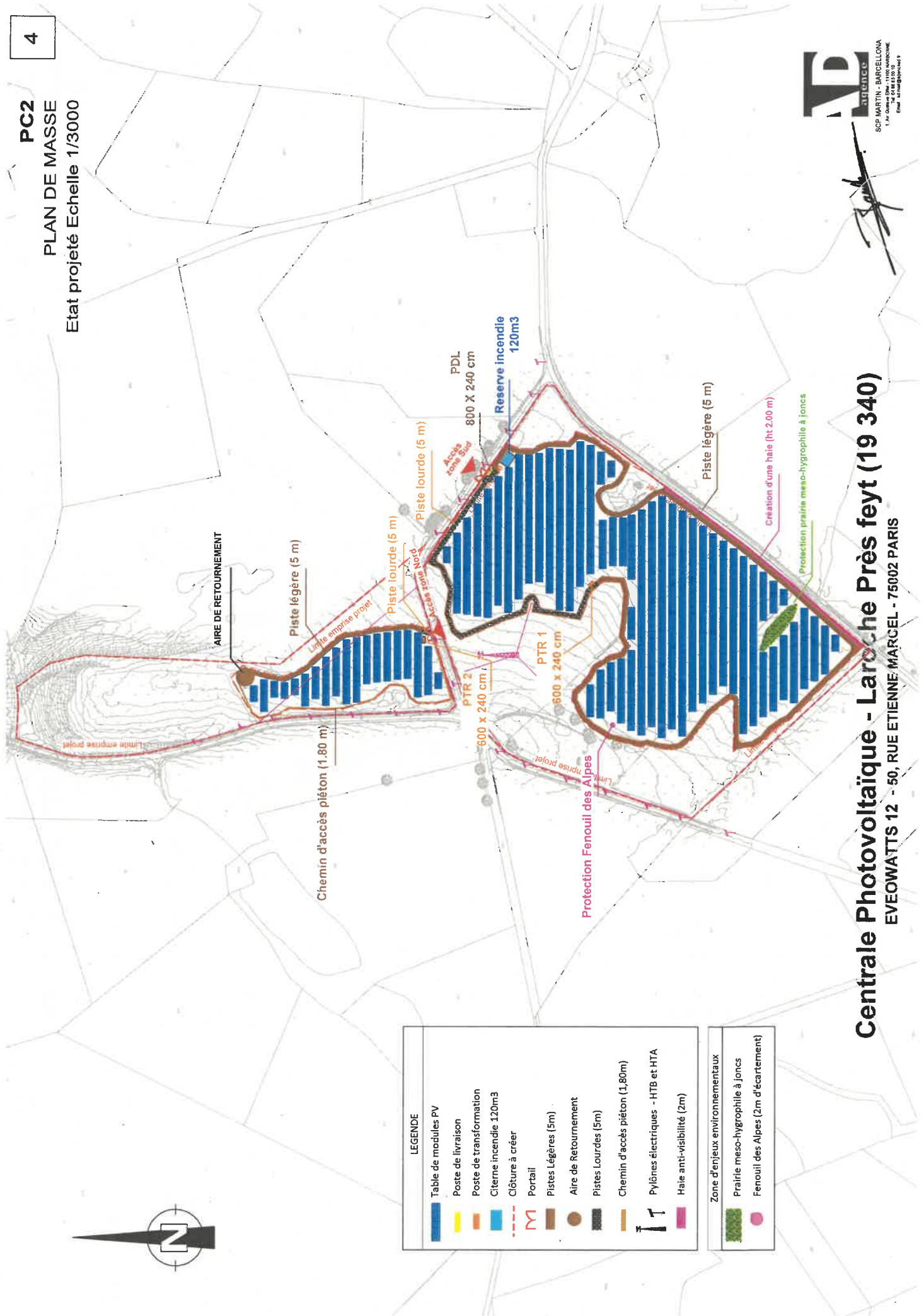
- Etat des lieux
- Etat projeté - plan d'ensemble
- Zooms implantations PDL / PTR / Citerne incendie
- Plan masse présentant les mesures paysagères
  - Plan masse prévisionnel en phase travaux

**Centrale Photovoltaïque - Laroche Près feyt (19 340)**  
EVEOWATTS 12 - 50, RUE ETIENNE MARCEL - 75002 PARIS



**Centrale Photovoltaïque - Laroche Près feyt (19 340)**  
EVEOWATTS 12 - 50, RUE ETIENNE MARCEL - 75002 PARIS





**LEGENDE**

	Table de modules PV
	Poste de livraison
	Poste de transformation
	Citerne incendie 120m3
	Clôture à créer
	Portail
	Pistes Légères (5m)
	Aire de Retournement
	Pistes Lourdes (5m)
	Chemin d'accès piéton (1,80m)
	Pylônes électriques - HTB et HTA
	Haie anti-visibilité (2m)

**Zone d'enjeux environnementaux**

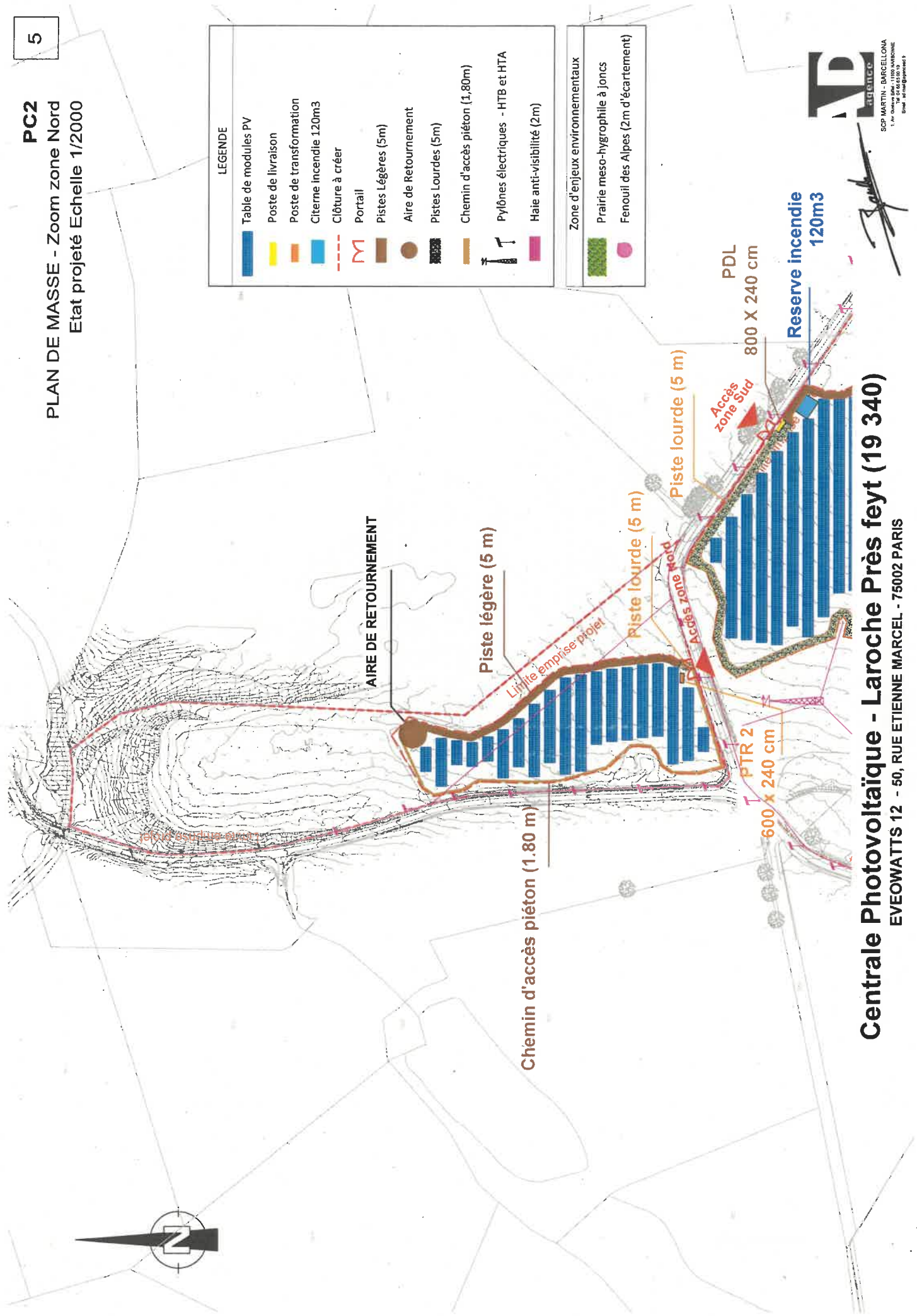
	Prairies meso-hygrophilie à joncs
	Fenouil des Alpes (2m d'écartement)



**Centrale Photovoltaïque - Laroche Près feyt (19 340)**  
 EVEOWATTS 12 - 50, RUE ETIENNE MARCEL - 75002 PARIS



**PC2**  
**PLAN DE MASSE - Zoom zone Nord**  
**Etat projeté Echelle 1/2000**



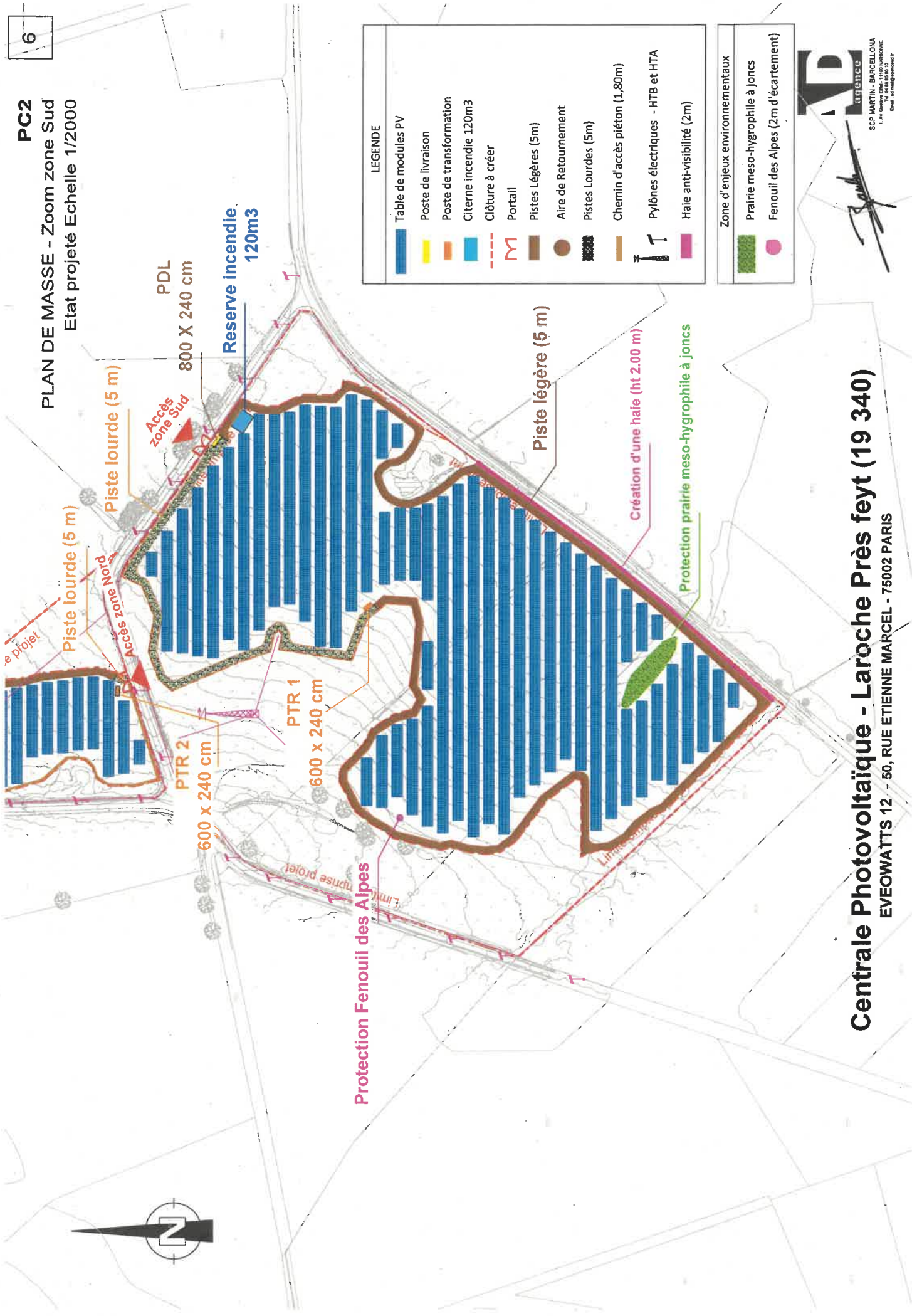
**LEGENDE**

	Table de modules PV
	Poste de livraison
	Poste de transformation
	Citerne incendie 120m3
	Clôture à créer
	Portail
	Pistes Légères (5m)
	Aire de Retournement
	Pistes Lourdes (5m)
	Chemin d'accès piéton (1,80m)
	Pylônes électriques - HTB et HTA
	Haie anti-visibilité (2m)
	Zone d'enjeux environnementaux
	Prairie meso-hygrophile à joncs
	Fenouil des Alpes (2m d'écartement)



**Centrale Photovoltaïque - Laroche Près feyt (19 340)**  
 EVEOWATTS 12 - 50, RUE ETIENNE MARCEL - 75002 PARIS

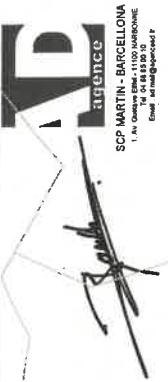
**PC2**  
**PLAN DE MASSE - Zoom zone Sud**  
 Etat projeté Echelle 1/2000



**LEGENDE**

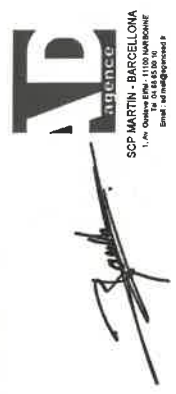
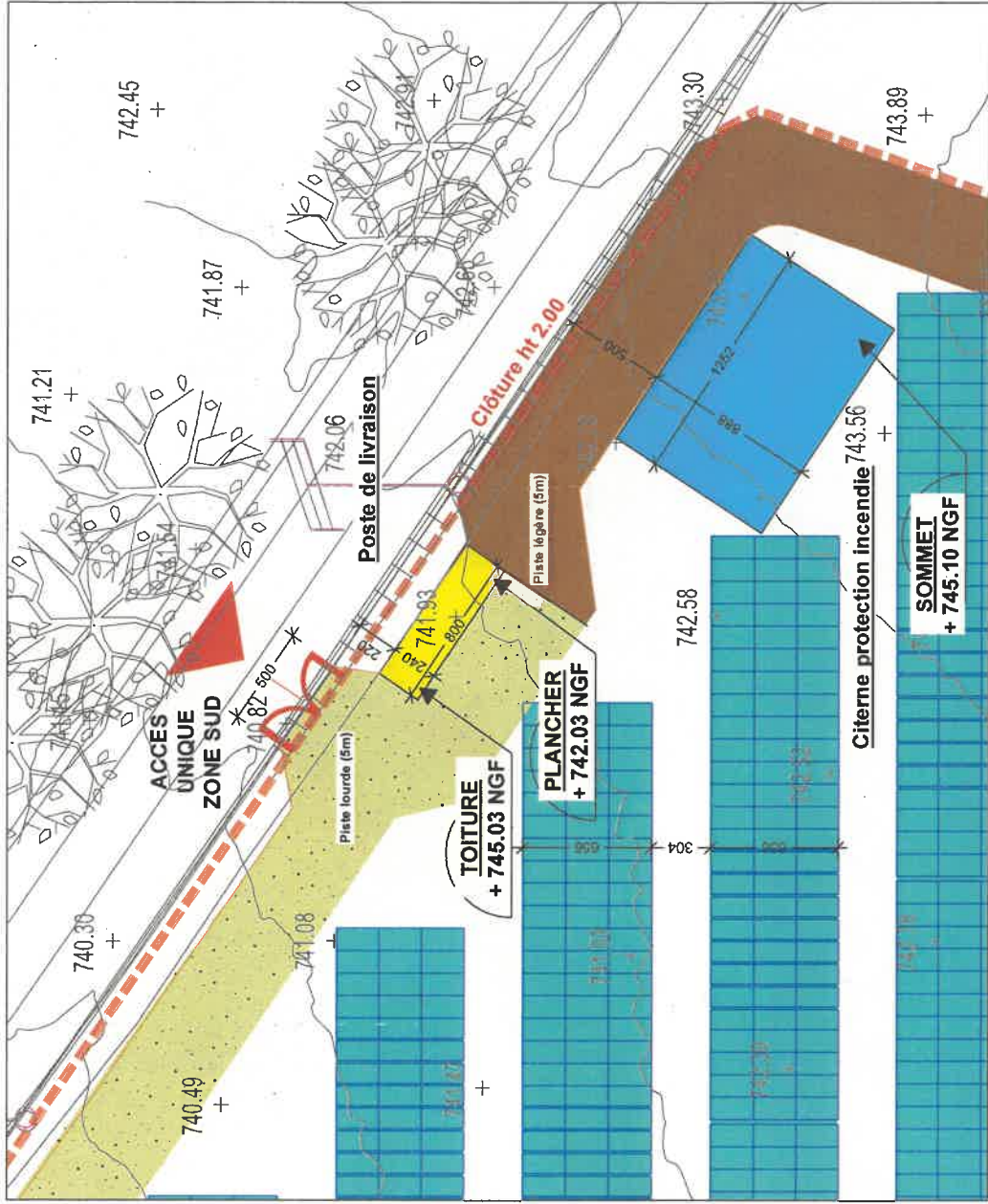
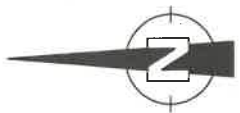
	Table de modules PV
	Poste de livraison
	Poste de transformation
	Citerne incendie 120m3
	Clôture à créer
	Portail
	Pistes Légères (5m)
	Aire de Retournement
	Pistes Lourdes (5m)
	Chemin d'accès piéton (1,80m)
	Pylônes électriques - HTB et HTA
	Haie anti-visibilité (2m)

	Zone d'enjeux environnementaux
	Prairie meso-hygrophile à juncs
	Fenouil des Alpes (2m d'écartement)



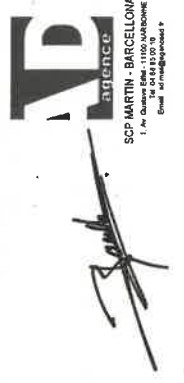
**Centrale Photovoltaïque - Laroche Près feyt (19 340)**  
 EVEOWATTS 12 - 50, RUE ETIENNE MARCEL - 75002 PARIS

**PC2**  
**PLAN DE MASSE ZOOM 1**  
**POSTE DE LIVRAISON - CITERNE LUTTE INCENDIE**  
 Etat Projeté  
 Echelle 1/250



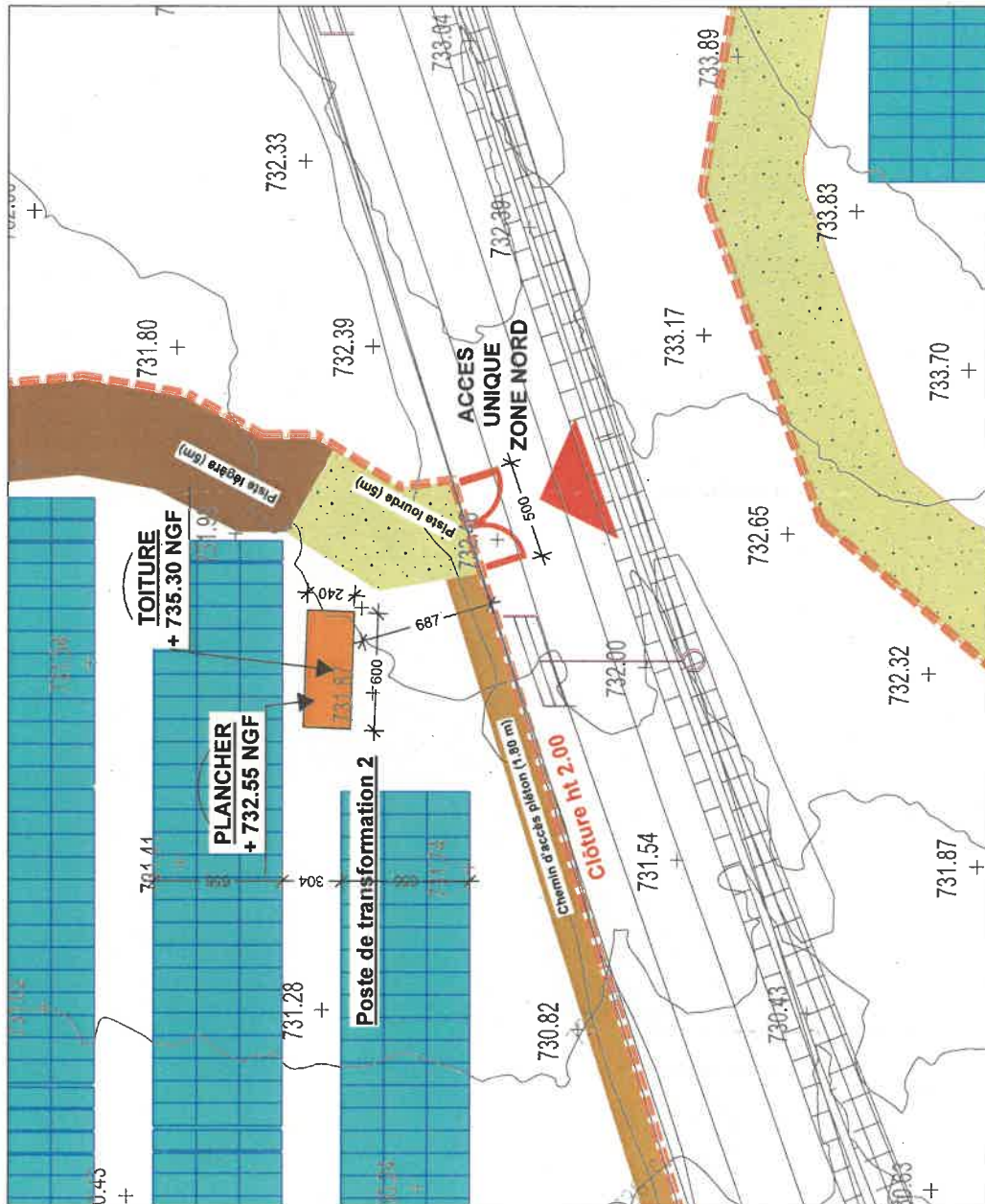
**Centrale Photovoltaïque - Laroche Près feyt (19 340)**  
 EVEOWATTS 12 - 50, RUE ETIENNE MARCEL - 75002 PARIS

**PC2**  
PLAN DE MASSE ZOOM 2  
POSTE DE TRANSFORMATION 1 - Etat Projeté  
Echelle 1/250

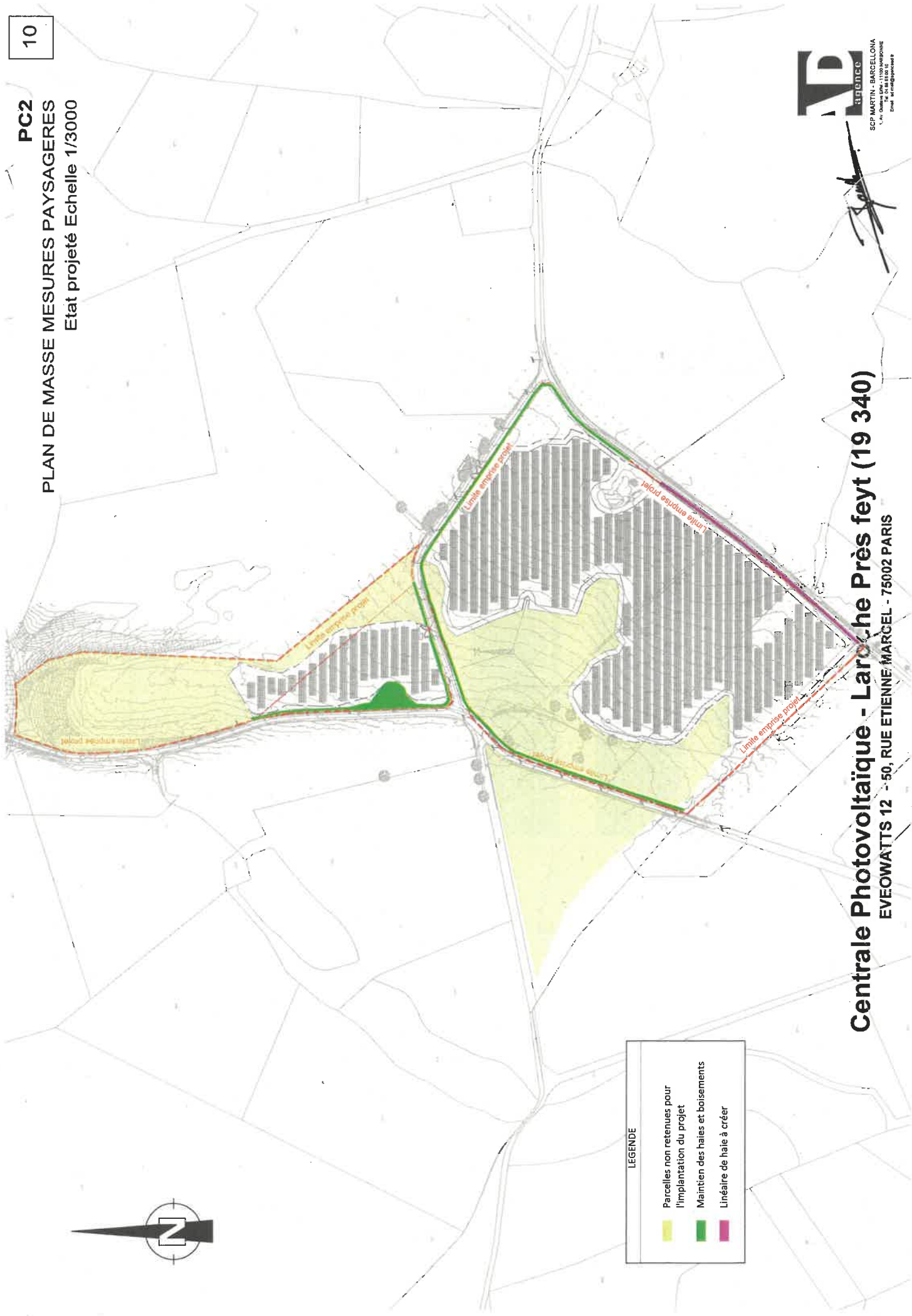
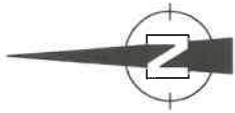


**Centrale Photovoltaïque - Laroche Près feyt (19 340)**  
EVEOWATTS 12 - 50, RUE ETIENNE MARCEL - 75002 PARIS

**PC2**  
PLAN DE MASSE ZOOM 3  
POSTE DE TRANSFORMATION 2 - Etat Projeté  
Echelle 1/250



**Centrale Photovoltaïque - Laroche Près feyt (19 340)**  
EVEOWATTS 12 - 50, RUE ETIENNE MARCEL - 75002 PARIS



LEGENDE

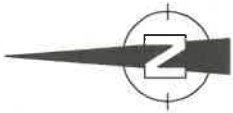
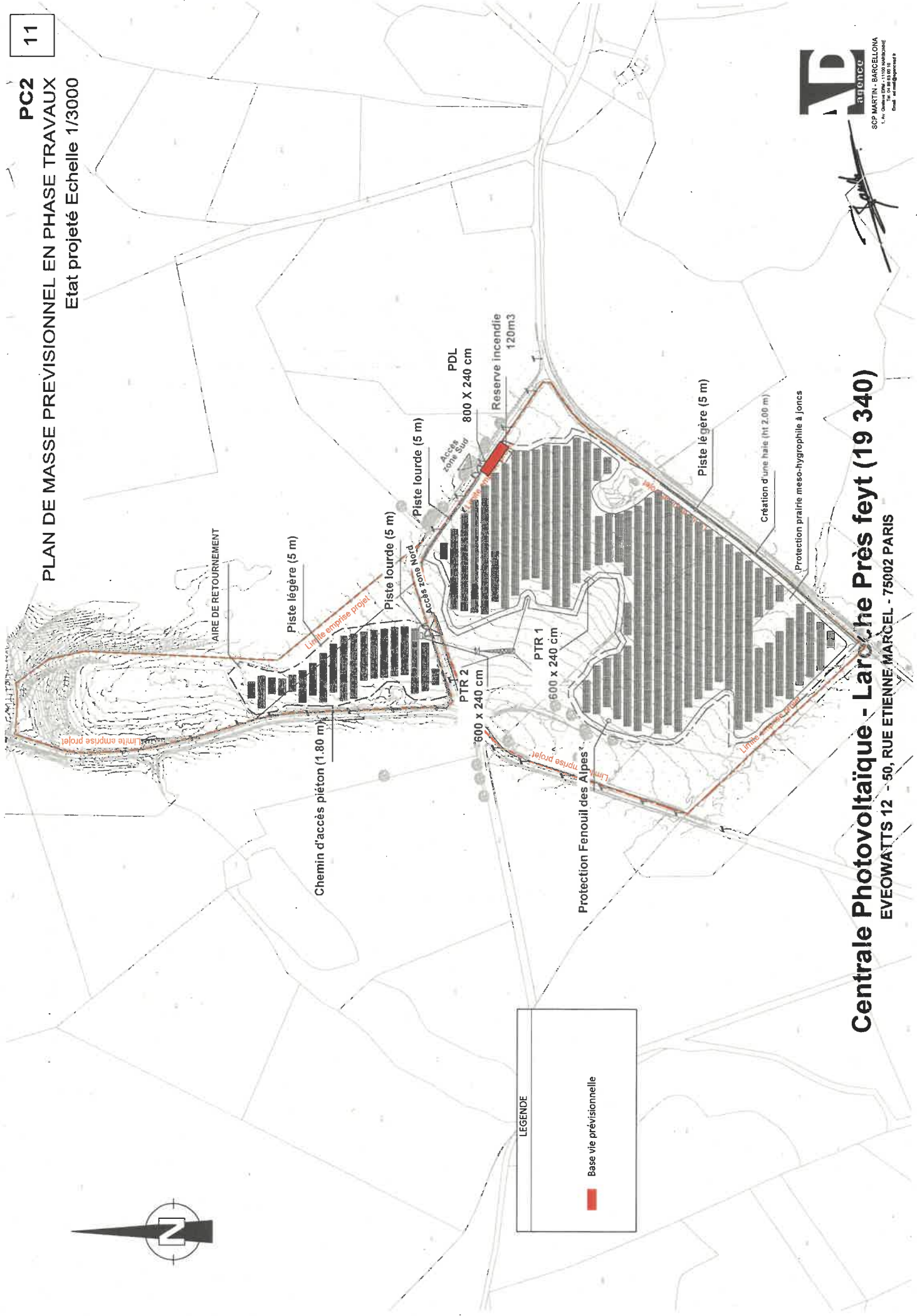
	Parcelles non retenues pour l'implantation du projet
	Maintien des haies et boisements
	Linéaire de haie à créer

# Centrale Photovoltaïque - Laroche Près feyt (19 340)

EVEOWATTS 12 - 50, RUE ETIENNE MARCEL - 75002 PARIS



**PC2**  
**PLAN DE MASSE PREVISIONNEL EN PHASE TRAVAUX**  
Etat projeté Echelle 1/3000



LEGENDE

Base vie prévisionnelle



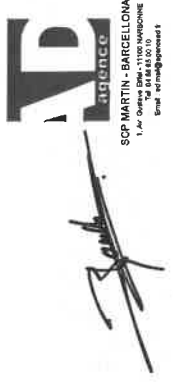
**Centrale Photovoltaïque - Laroche Près feyt (19 340)**  
EVEOWATTS 12 - 50, RUE ETIENNE MARCEL - 75002 PARIS

# PC 3

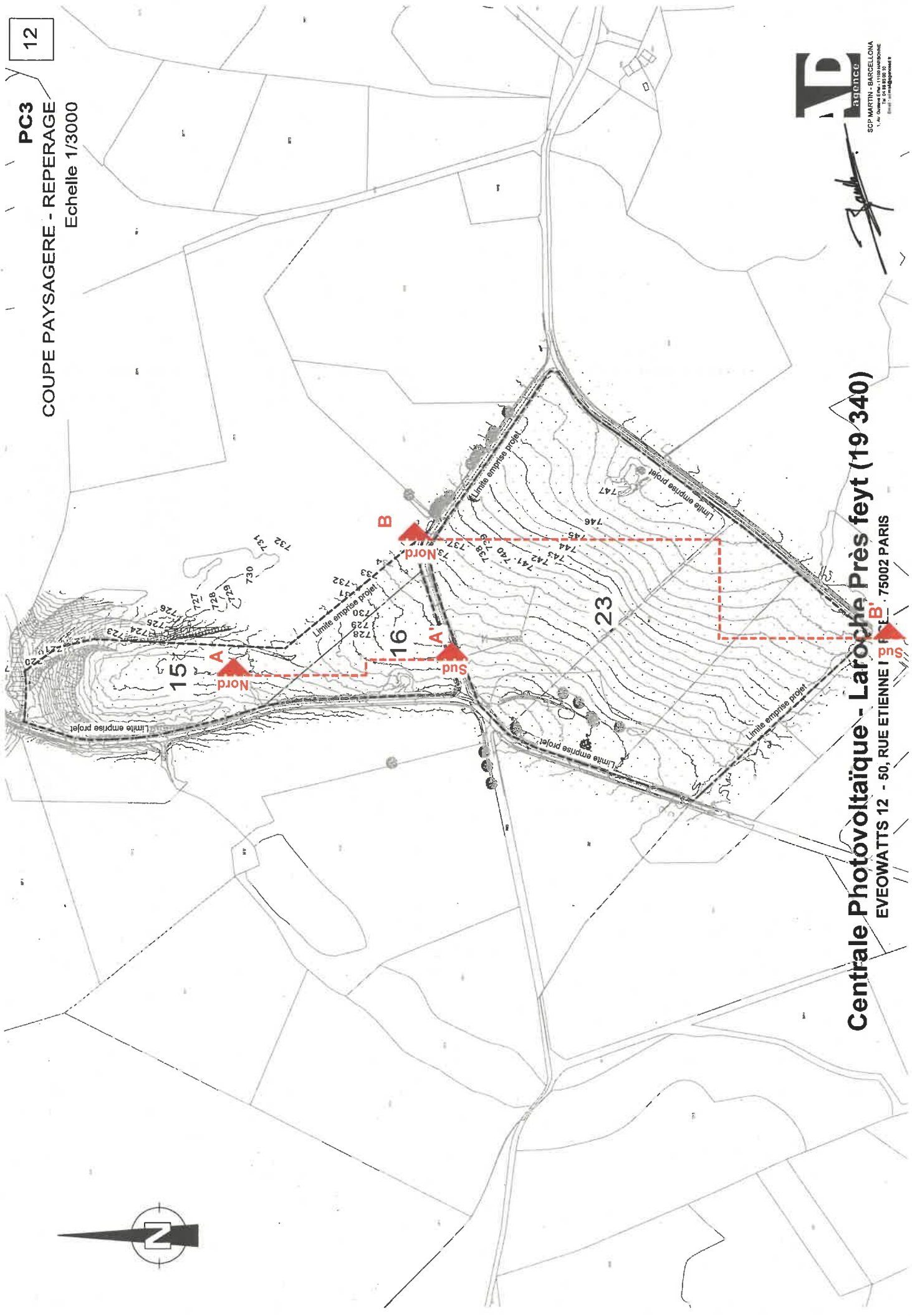
## PLAN DE COUPE

- Plan de repérage
- Coupe paysagère AA'
- Coupe paysagère AA' ZOOM
- Coupe paysagère BB'
- Coupe paysagère BB' ZOOM

**Centrale Photovoltaïque - Laroche Près feyt (19 340)**  
EVEOWATTS 12 - 50, RUE ETIENNE MARCEL - 75002 PARIS

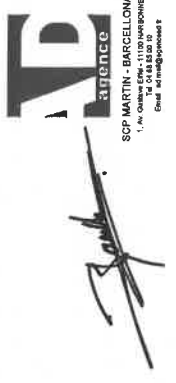
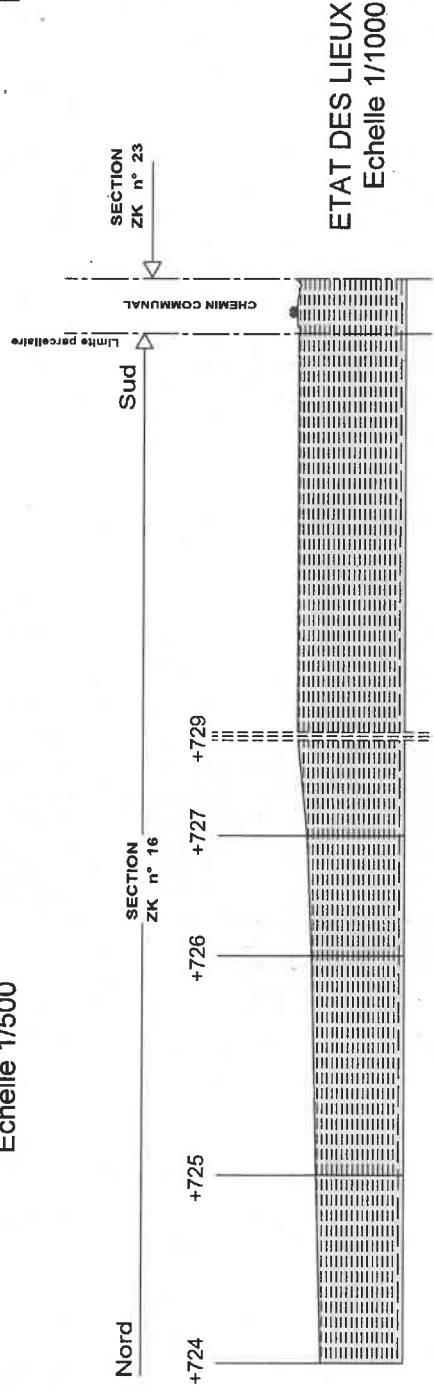
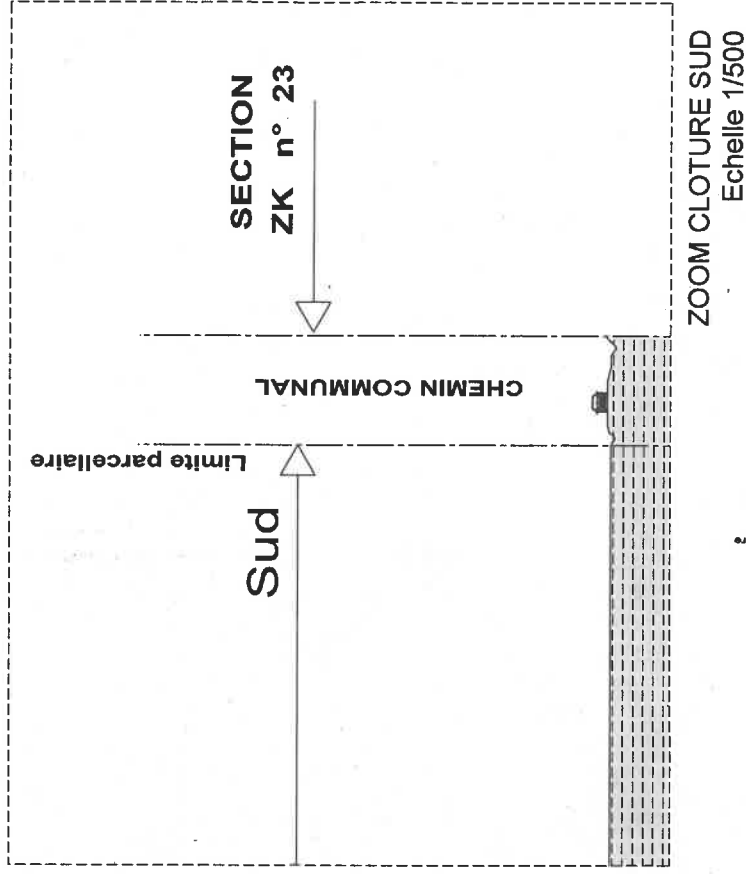
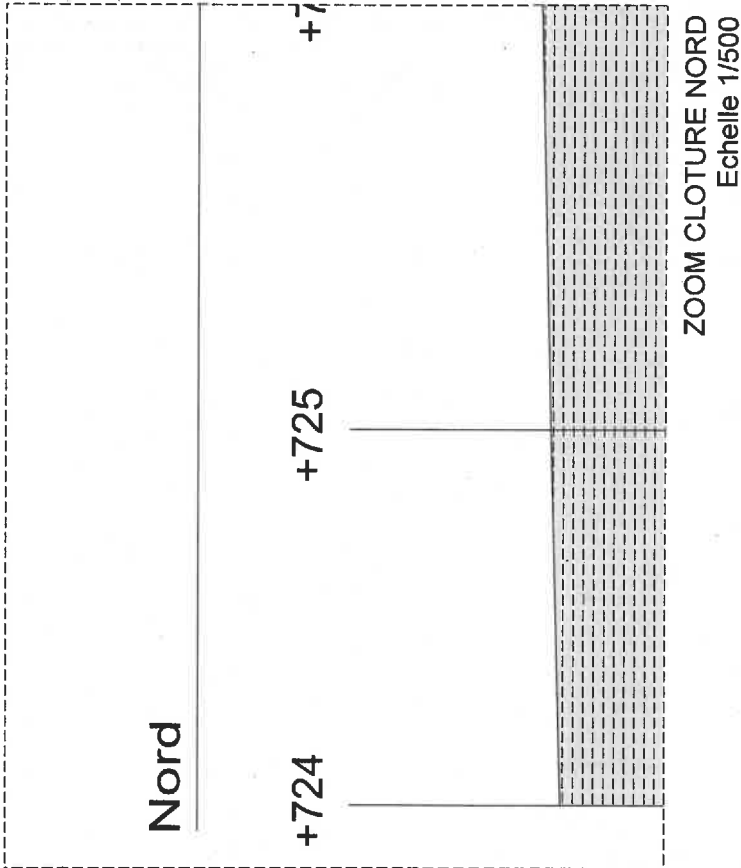






Centrale Photovoltaïque - Laroche Près feyt (19 340)

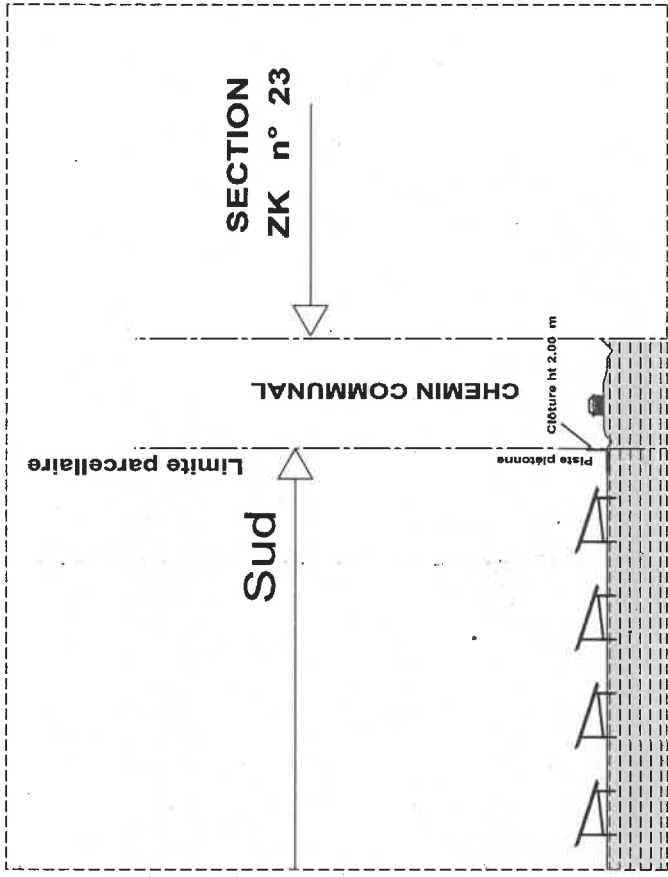
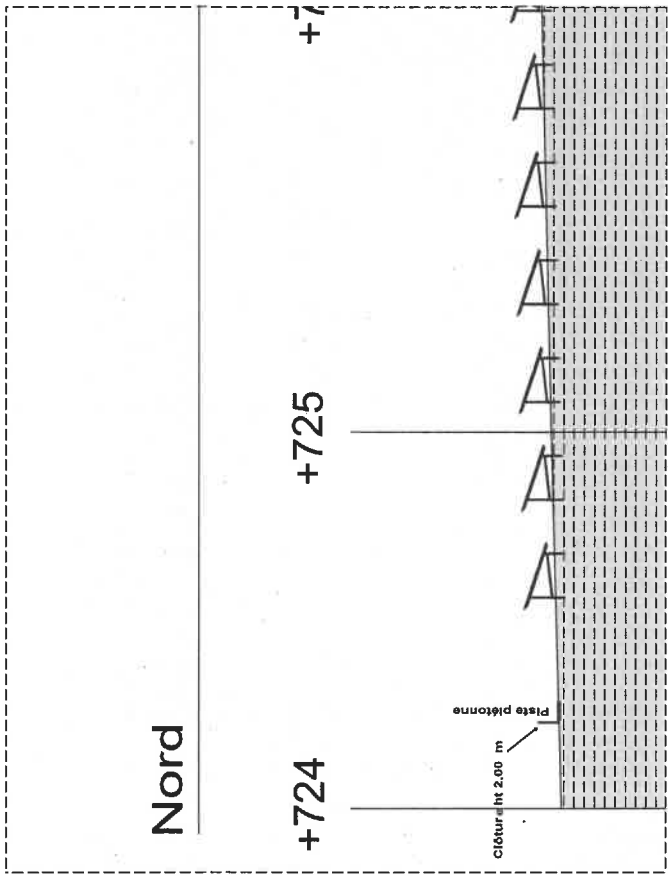
EVEOWATTS 12 - 50, RUE ETIENNE BOUTE - 75002 PARIS



SCP MARTIN - BARCELLONA  
 1, rue de la République  
 75002 PARIS  
 Chef de projet

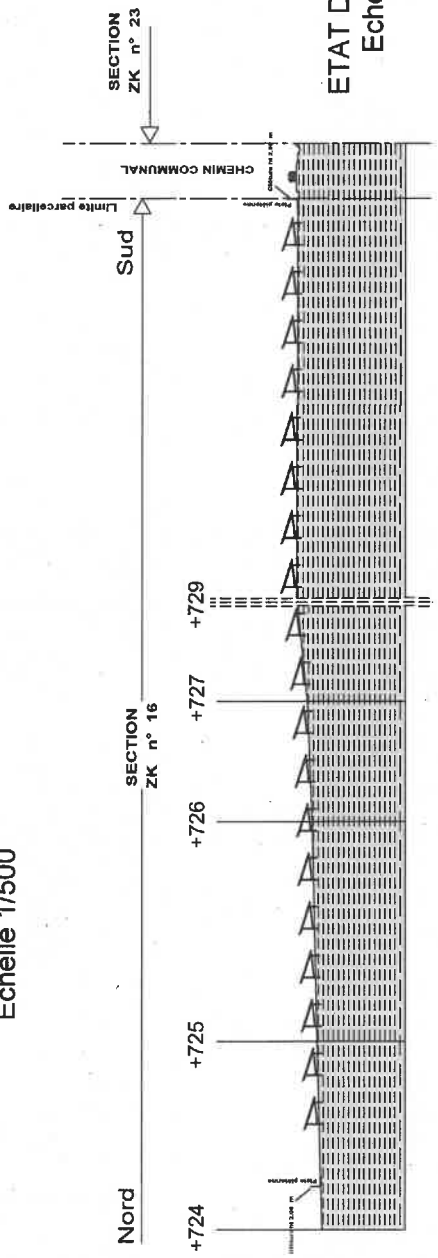
# Centrale Photovoltaïque - Laroche Près feyt (19 340)

EVEOWATTS 12 - 50, RUE ETIENNE MARCEL - 75002 PARIS



ZOOM CLOTURE NORD  
Echelle 1/500

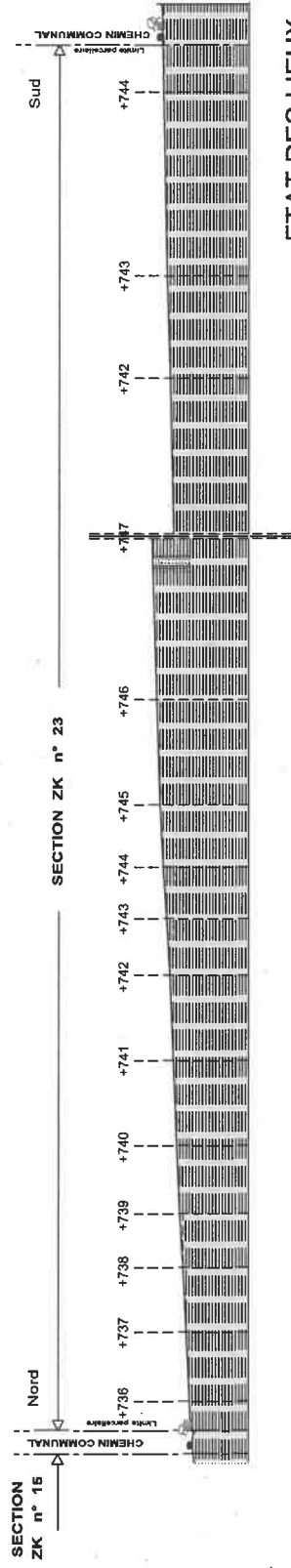
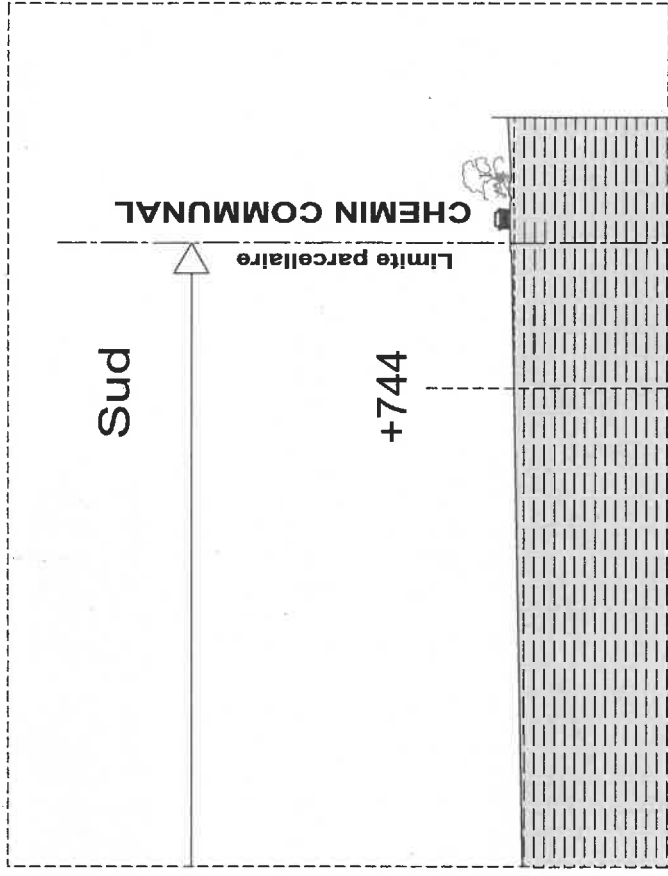
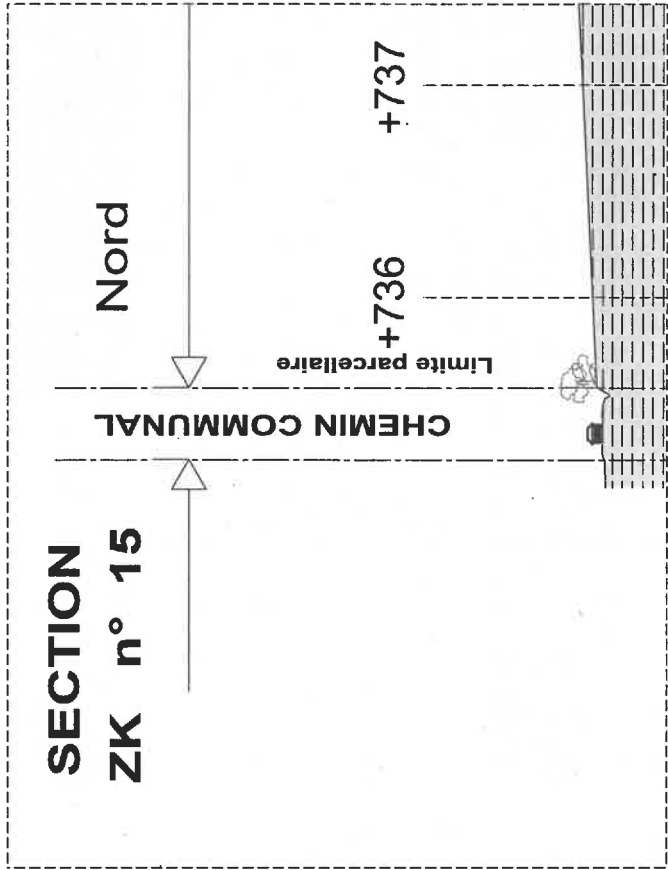
ZOOM CLOTURE SUD  
Echelle 1/500



ETAT DES LIEUX  
Echelle 1/1000



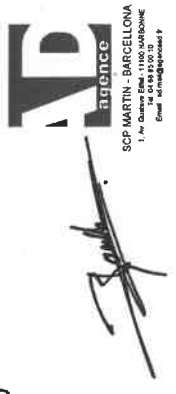
**Centrale Photovoltaïque - Laroche Près feyt (19 340)**  
EVEOWATTS 12 - 50, RUE ETIENNE MARCEL - 75002 PARIS

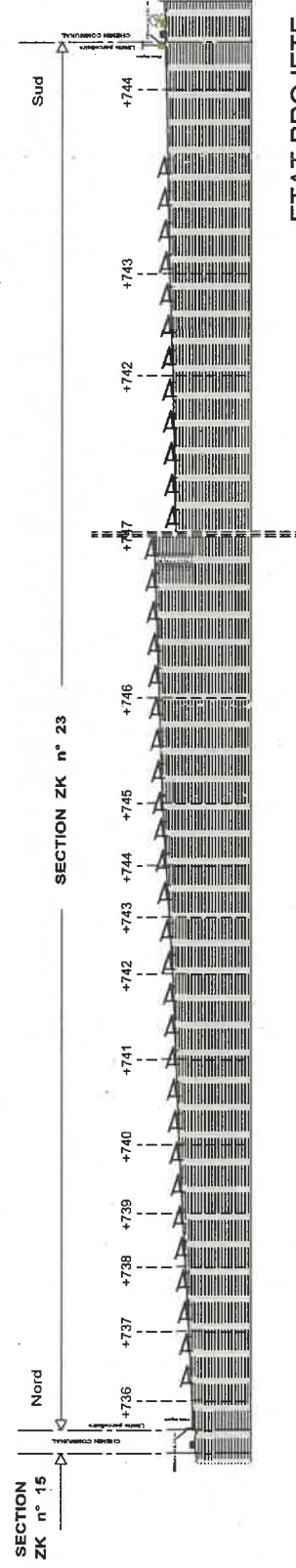
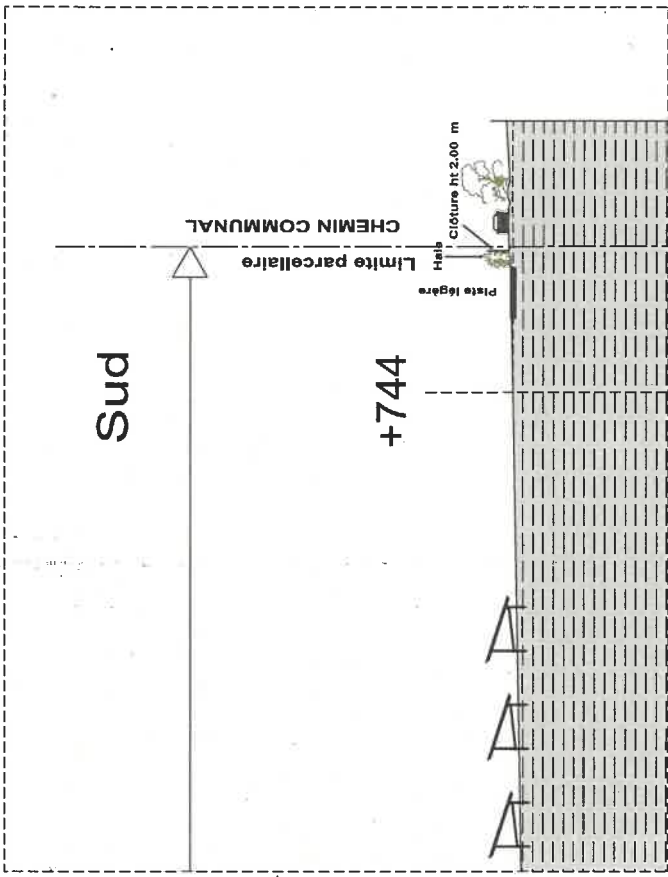
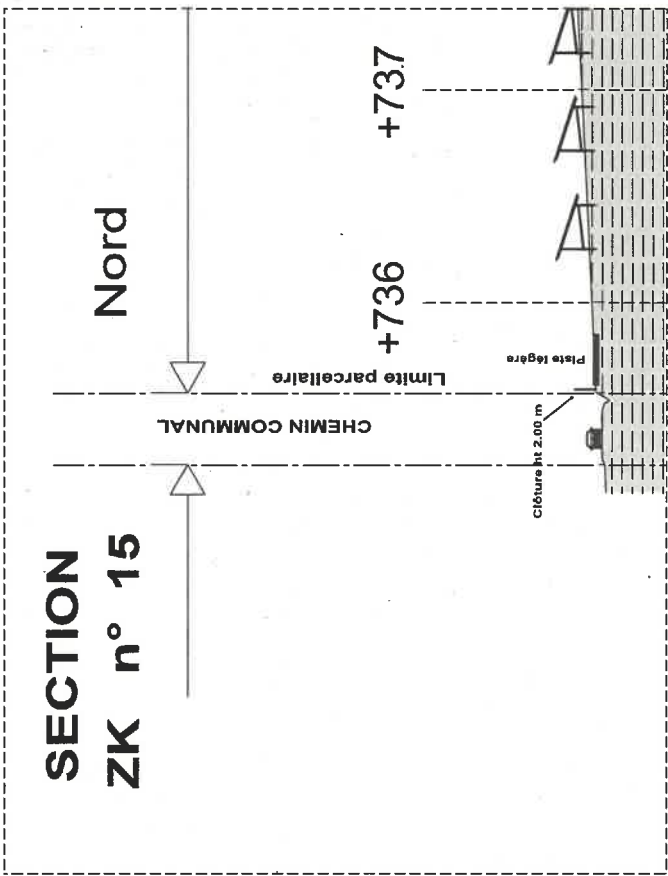


ETAT DES LIEUX  
Echelle 1/1500

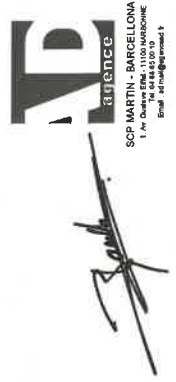
# Centrale Photovoltaïque - Laroche Près feyt (19 340)

EVEOWATTS 12 - 50, RUE ETIENNE MARCEL - 75002 PARIS





ETAT PROJETE  
Echelle 1/1500



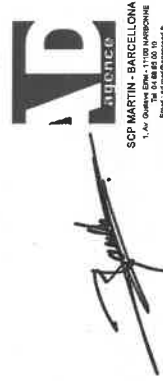
Centrale Photovoltaïque - Laroche Près feyt (19 340)  
EVEOWATTS 12 - 50, RUE ETIENNE MARCEL - 75002 PARIS

# PC 4

## NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN ET PRÉSENTANT LE PROJET

- Notice descriptive

**Centrale Photovoltaïque - Laroche Près feyt (19 340)**  
EVEOWATTS 12 - 50, RUE ETIENNE MARCEL - 75002 PARIS





**DOSSIER DU PERMIS DE CONSTRUIRE  
DU PROJET PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL  
SUR LA COMMUNE DE LAROCHE-PRES-FEYT (19)**

**PORTEUR DU PROJET**

Le projet photovoltaïque de Laroche-Près-Feyt est développé par la société EVEO WATTS 12, filiale de EVEO DEVELOPPEMENTS et de GÉNÉRALE DU SOLAIRE.

Toutes les autorisations administratives sont ainsi demandées par la société EVEO WATTS 12 qui sera le maître d'ouvrage de la centrale solaire.

EVEO DEVELOPPEMENTS et GÉNÉRALE DU SOLAIRE, pour le compte de EVEO WATTS 12, assument les missions suivantes :

- Assistance à l'élaboration de l'ouvrage ;
- Maîtrise d'œuvre ;
- Exploitation et maintenance.

Dans le cadre de la demande de permis de construire du projet photovoltaïque de Laroche-Près-Feyt, la présente notice constitue la PC 4 et comprend deux parties, selon l'article R431-4 du code de l'urbanisme :

- La situation du terrain et de ses abords ;
- La présentation du projet.

**NOTICE DESCRIPTIVE -- PC 4**

**1. L'ETAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS**

a. Localisation

Le projet de parc photovoltaïque prend place au lieu-dit « Les Garies », situé à l'Ouest du territoire communal de Laroche-Près-Feyt (19340), dans la région Nouvelle-Aquitaine et le département de la Corrèze. Laroche-Près-Feyt fait partie de l'intercommunalité de la Haute Corrèze Communauté.

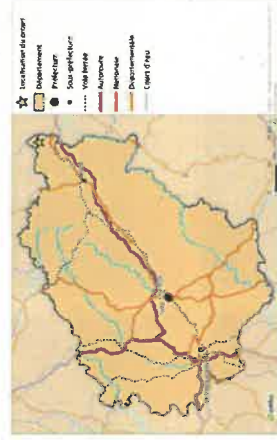


Figure 1 - Localisation du site d'étude à l'échelle du département de la Corrèze

**PC 4**

**NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN  
ET PRESENTANT LE PROJET**

**7 novembre 2022**

Notice Descriptive du Permis de Construire -  
Commune de Laroche-Près-Feyt (19)

Notice Descriptive du Permis de Construire -  
Commune de Laroche-Près-Feyt (19)



**Centrale Photovoltaïque - Laroche Près feyt (19 340)**  
EVEOWATTS 12 - 50, RUE ETIENNE MARCEL - 75002 PARIS

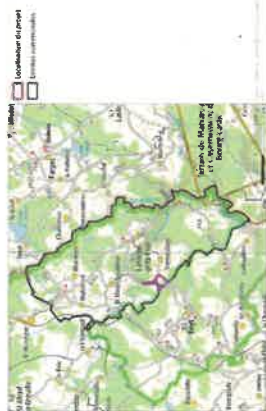


Figure 1 - Localisation du site d'étude à l'échelle de la commune

Plus précisément, le site prend place dans un secteur rural, à 1,5 km du centre-bourg sur plusieurs parcelles pour une superficie totale de 127 860 m<sup>2</sup>, dont les parcelles cadastrales sont précisées ci-dessous.

Commune	Section	Parcelles	Surface totale de la parcelle
LAROCHE PRES FERT	ZK	15	23 1180 m <sup>2</sup>
LAROCHE PRES FERT	ZK	16	10 700 m <sup>2</sup>
LAROCHE PRES FERT	ZK	23	94 000 m <sup>2</sup>
<b>Surface totale des parcelles</b>			<b>127 860 m<sup>2</sup></b>

Tableau 1: Parcelles cadastrales du site d'étude

**b. Eléments paysagers au sein du site**

Les éléments paysagers au sein du site sont caractéristiques d'un milieu rural, scindés en trois ensembles par des routes locales qui le longent ou le traversent. Les prairies donnent au site un caractère agricole mais l'aspect naturel ressort également notamment au niveau des zones humides qui confèrent au secteur un aspect abondant sur ce point.

Les terrains sont ouverts, en pente en direction d'un point central du périmètre du projet puis en direction du nord vers la Méouzette.

Le relief ondulé crée des lignes de crête secondaires qui confinent le site. Un verrou relativement fermé s'observe en particulier au niveau de la pointe nord du périmètre du projet, avec plusieurs petits reliefs qui plongent vers la Méouzette et créent un effet d'entourage visuel.

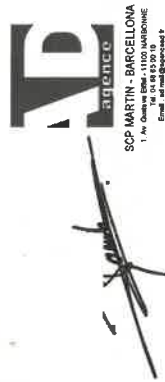
Les routes qui longent et traversent le site de façon très rectiligne sont le principal élément anthropique, avec la ligne électrique et le mât de mesure du vent.



**c. Eléments paysagers aux abords du site**

Les abords du site se composent des éléments paysagers suivants :

- De la forte présence d'une frange boisée dense aux abords des terrains, renforçant le confinement du site ;
- De parcelles cultivées ou de parcelles en prairies ;
- D'espaces bâtis qui apparaissent séparés des terrains du périmètre du projet par le relief ou la végétation ;





- De Trémoulines, le hameau le plus proche du projet, situé à 300 m à l'Est des terrains d'étude.

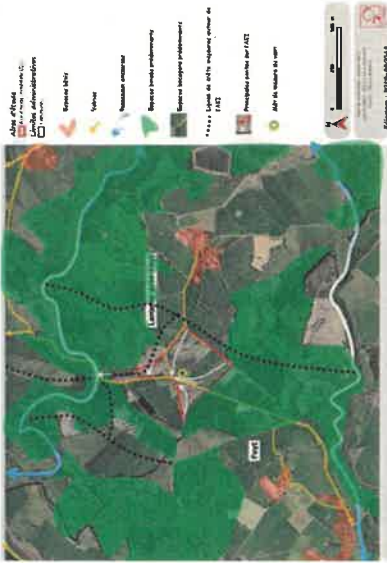


Figure 3 – Éléments paysagers aux abords du site d'étude

L'aire d'étude est inscrite sur des terres ouvertes, en pente en direction du nord-ouest. Elle est confinée par le relief et la végétation qui l'entoure.

Les routes qui longent ou traversent l'aire d'étude sont les lieux publics fréquentés qui sont le plus concernés par des vues sur le site.

Les habitations proches sont peu concernées par des interactions visuelles :

- Trémoulines, à environ à 300 m à l'Est des terrains d'étude, est séparée de l'aire d'étude par une ligne de crête.
- Feyt (à environ 1,3km au Sud-Ouest des terrains d'étude) et les Domaines (à environ 700 m au Sud-Ouest des terrains d'étude), comme Fauconnail (à environ 1,4km à l'Ouest des terrains d'étude) sont de l'autre côté de boisements denses.
- Le Montbeuiloux (à environ 1,3km au Nord des terrains d'étude) éventuellement peut avoir un cône de vue ouvert au travers du relief qui s'encadre au Pont de la Queueille.

Les espaces plus éloignés quant à eux sont déconnectés visuellement du site en raison de l'ondulation du relief ne faisant pas ressortir de point particulièrement dominant, et en raison de la végétation omniprésente également.

2. PRESENTATION DU PROJET

1. Compatibilité avec les documents d'urbanisme

La commune de Laroche-Près-Feyt ne dispose pas de document d'urbanisme. C'est donc le Règlement National d'Urbanisme qui s'applique.

Y sont autorisées « Les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole, à des équipements collectifs dès lors qu'elles ne sont pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole,

pastorale ou forestière sur le terrain sur lequel elles sont implantées, à la réalisation d'aires d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage ».

Une installation photovoltaïque au sol étant considérée comme un équipement d'intérêt collectif et n'étant pas incompatible avec une activité pastorale notamment, le projet est en accord avec le règlement d'urbanisme en vigueur.

Cependant, le projet ne s'inscrit pas en continuité de l'urbanisation ce qui ne permet pas au projet photovoltaïque de s'inscrire dans les dispositions de la loi Montagne.

La compatibilité sera ainsi assurée lors de l'approbation finale du Plan local d'urbanisme intercommunal de Haute Corrèze Communauté en cours d'élaboration et qui devrait être approuvé fin 2022. Les parcelles du projet bénéficieraient alors d'un zonage AUph, correspondant aux secteurs destinés à être ouverts à l'urbanisation pour installer des unités de productions d'énergie.

Concernant la dérogation loi montagne, le projet a fait l'objet d'une présentation détaillée lors de la séance en CDNPS de décembre 2021, lors de laquelle il a bien reçu un avis favorable. Le zonage AUph de Laroche-Près-Feyt est donc conforme à cette loi.

Le projet sera donc compatible avec le document d'urbanisme dès l'approbation finale du PLU, prévue fin 2022.

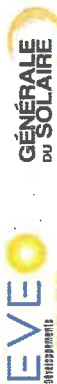


Figure 4 – Extrait du règlement graphique de la commune de Laroche-Près-Feyt issu du dossier soumis à enquête publique au PLU de la Haute Corrèze Communauté

2. L'aménagement du terrain

L'aménagement du terrain a été adapté de manière à prendre en compte les enjeux environnementaux identifiés dans l'état initial de l'étude d'impact, les caractéristiques liées à la nature du sol et les enjeux paysagers.

Compte tenu de la topographie relativement plane du site (les terrains oscillent entre 703 m au nord à proximité du cours d'eau « la Méouzerette » et 748 m NGF au sud-est), l'aménagement du terrain ne nécessitera pas de modifier la topographie générale du terrain. Les structures porteuses des panneaux seront par ailleurs ancrées dans le sol via des pieux battus ou par des vis, et ne nécessiteront pas d'excavation. L'implantation des postes techniques et de la citerne incendie pourra appeler à un léger



GÉNÉRALE DU SOLAIRE

et ponctuel nivellement du terrain. Enfin, des tranchées seront creusées pour faire circuler les câbles électriques, le long des voies de circulation. En somme, aucune opération lourde de remaniement du sol ne sera opérée sur le site. L'impact du projet sur les sols sera donc faible.



Figure 3 - Exemple de fondations sur pieux battus

3. Le projet d'implantation et ses aménagements techniques

Le présent projet de parc photovoltaïque au sol, d'une puissance totale d'environ 8,07 MWC, sera composé d'environ 14 664 panneaux photovoltaïques, sur une surface globale clôturée de 7,5 ha. Ces panneaux seront organisés sous forme de tables inclinées vers le sud et montés sur des structures métalliques, ancrées dans le sol par des pieux ou vis.

La production électrique des panneaux en électricité continue basse tension sera convertie en courant alternatif par des onduleurs, fixés sur les structures métalliques. Elle sera ensuite transportée vers les 2 postes de transformation répartis au sein du parc, qui abriteront les transformateurs et qui permettront d'élever le courant électrique à haute intensité. Un poste de livraison se trouvant à l'entrée du site centralisera l'intégralité de la production électrique de la centrale et restituera l'électricité au sein du réseau d'ENEDIS.

Le parc comportera 1 clôture souple de 120 m3 réservée au SDS en cas d'incendie au sein de la centrale. Elle sera située à l'entrée du site de la centrale, en bordure des voies de circulation.

Les données techniques relatives au parc photovoltaïque au sol sont synthétisées dans le tableau ci-dessous.

Table with 2 columns: Category (Surface clôture, Puissance installée, etc.) and Value (~ 7,5 ha, ~8,07 MWC, etc.)



GÉNÉRALE DU SOLAIRE

Table with 2 columns: Surface au sol des techniques (par poste), PIR: 14,64 m², PDL: 19,2 m², TOTAL: 48,8 m², Réserve souple incendie: 108 m²

Tableau 2 : Synthèse des données techniques du projet photovoltaïque

4. Traitement des constructions, clôtures, végétations ou aménagements situés en limite de terrain

En raison de l'identification d'un certain nombre d'enjeux lors de l'état initial, des choix d'implantation portant sur la végétation, la clôture et les constructions situés en limite de terrain ont été réalisés et sont détaillés dans le paragraphe suivant.

a) Végétation et aménagements en limite de terrain

Pour des raisons à la fois écologiques et paysagères, le projet évite l'ensemble des boisements et des haies en périphérie du projet. La mare située au sud-est est comprise dans l'enceinte du projet, mais elle est évitée par les pistes et les structures photovoltaïques.

Pour différentes raisons, dont des raisons écologiques, différentes parcelles étudiées lors de l'état initial n'ont pas été retenues pour l'implantation du projet :

- Parcelles au nord (contraintes environnementales et topographiques) ; Parcelles à l'ouest (éviterment de la prairie méso-hygrophile ainsi que de la zone humide répondant au critère « végétation »), contraintes paysagères ; Parcelles à l'ouest et à la pointe nord-est de l'ilot sud (éviterment de la zone humide répondant au critère « végétation » et de la prairie méso-hygrophile) ; Parcelles en pointe nord-est de l'ilot sud du projet (contraintes environnementales et paysagères) ; Parcelles en pointe sud-est de l'ilot nord du projet (éviterment de la prairie méso-hygrophile et certaines paysagères).

L'implantation des postes électrique en ligne de crête a été évitée.

Afin de réduire l'incidence visuelle du projet, plusieurs mesures ont été retenues sur la configuration même du projet :

- Les éléments du projet seront tous de faible hauteur (2,9 m pour les structures photovoltaïques, 3 m au plus au niveau des postes), évitant de créer un projet volumineux et permettant de conserver toutes les vues lointaines observées à l'état initial. Le nombre de postes électriques a été le plus possible minimisé.

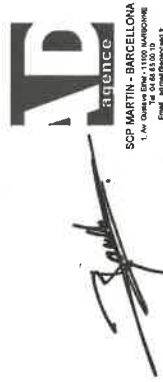
Le projet prévoit ainsi le maintien des haies existantes et le renforcement de haie sur les linéaires les plus ouverts en bord de route. Il s'accompagne de la création d'une plantation de haies sur sa frange sud-est, sur un linéaire d'environ 240 m et 2 m de haut, composée d'essences locales (Corylus avellana ; Crataegus monogyna ; Ilex aquifolium ; Prunus spinosa ; Sambucus racemosa ; Ulex europaeus). Ces essences atteignant les 2 m de hauteur en 5 ans. Celles-ci permettront d'assurer une insertion paysagère idéale du projet de centrale photovoltaïque.

b) Clôture périphérique

L'ensemble du projet sera clôturé. La clôture aura une hauteur de 2 mètres. Elle sera installée en bordure périphérique des pistes internes et sur un linéaire de 2km environ.

Notice Descriptive du Permis de Construire - Commune de Laroche-Près-Feyt (19)

E



Centrale Photovoltaïque - Laroche Près feyt (19 340) EVEOWATTS 12 - 50, RUE ETIENNE MARCEL - 75002 PARIS



Afin de réduire son incidence visuelle, elle aura un aspect rural avec des poteaux en bois et un grillage à large maille, galvanisé.

Les portails prévus au sud et au nord du projet auront la même couleur que la clôture pour une cohérence d'ensemble.

L'impact visuel de la clôture sera très faible, car elle n'arrêtera pas le regard au niveau des points de vue proches. Elle ne sera pas visible depuis le lointain.

**c) Locaux techniques**

Le projet comportera 2 postes transformateur de 2,70 m de haut hors sol et 1 poste de livraison de 3 m de haut hors sol.

Le poste sur la partie nord sera visible depuis la route communale sur sa frange sud immédiate. Un tronçon de quelques mètres de long est uniquement concerné. Il ne sera pas visible depuis les autres tronçons de route en raison du relief essentiellement.

Le poste de transformation sur la zone sud sera visible depuis le corridor à l'ouest du projet. Le poste se verra en léger contre haut au sein de terres. Il se verra au premier plan par rapport aux structures photovoltaïques alors en arrière. Ce poste ne sera pas visible depuis les autres tronçons de route en raison du relief et de sa localisation en arrière des structures photovoltaïques.

Le poste de livraison et la citerne se verraient essentiellement depuis la route au niveau du tronçon qui longe leur zone d'implantation. Cependant, ils seront en partie cachés par la haie existante sur ces franges du projet.

Les postes et la citerne restent très peu visibles. Ce n'est qu'à leurs abords immédiats que des vues sont possibles.

Des mesures d'intégration paysagère sont ainsi envisagées.

**3. Matériaux et couleurs des constructions**

Les matériaux caractéristiques utilisés pour les installations et constructions définies dans le présent projet architectural sont :

- o **Panneaux photovoltaïques** : Les panneaux sont équipés de cellules photovoltaïques de couleur foncée (bleu nuit, noir).
- o **Structures** : L'ossature métallique des structures est de teinte grise.
- o **Clôture et portail** : Les clôtures auront un aspect rural avec des poteaux en bois et un grillage à large maille, galvanisé. Les portails prévus au sud et au nord auront la même couleur que la clôture pour une cohérence d'ensemble.
- o **Locaux techniques** : Les bâtiments (préfabriqués béton) seront recouverts d'un bardage bois.

**4. Traitement des espaces libres, notamment les plantations à conserver ou à créer**

Pour différentes raisons, dont des raisons écologiques, différentes parcelles étudiées lors de l'état initial n'ont pas été retenues pour l'implantation du projet :

- Parcelles au nord (contraintes environnementales et topographiques) ;
- Parcelles à l'ouest (évitement de la prairie méso-hygrophile ainsi que de la zone humide répondant au critère « végétation », contraintes paysagères) ;

Notice Descriptive du Permis de Construire -  
Commune de Laroche-Près-Feyt (19)

- Parcelles à l'ouest et à la pointe nord-est de l'ilot sud (évitement de la zone humide répondant au critère « végétation » et de la prairie méso-hygrophile) ;
- Parcelles en pointe nord-est de l'ilot sud du projet (contraintes environnementales et paysagères)
- Parcelles en pointe sud-est de l'ilot nord du projet (évitement de la prairie méso-hygrophile et contraintes paysagères).

Le projet prévoit le maintien des haies existantes et le renforcement de haies sur les linéaires les plus ouverts en bord de route. Il prévoit en complément la création d'une plantation de haies sur sa frange sud-est, sur un linéaire d'environ 240 m et 2 m de haut, composée d'essences locales (*Corylus avellana* ; *Crotaegus monogyna* ; *Ilex aquifolium* ; *Fernus spinosa* ; *Sambucus racemosa* ; *Ulex europaeus*). Ces essences atteignant les 2 m de hauteur en 5 ans. Celle-ci permettront d'assurer une insertion paysagère idéale du projet de centrale photovoltaïque.

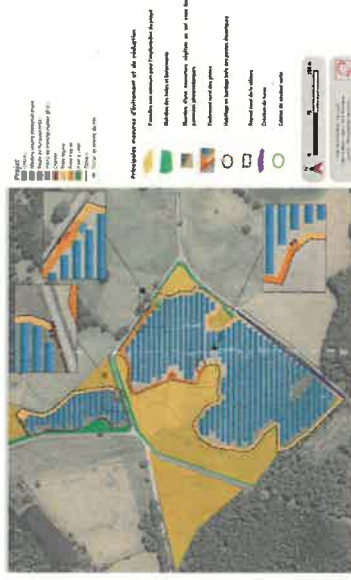


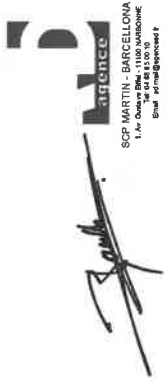
Figure 6 - Traitement des espaces libres, notamment les plantations à conserver ou à créer

**7. Organisation et aménagements des accès au terrain, aux constructions et aux sites de stationnement**

L'accès au terrain se fait via des routes locales connectées, au sud, à la RD77 passant par le bourg de Feyt ou au nord via la RD 101 passant par Laroche-Près-Feyt. Les portails d'entrée situés au sud et au nord auront une largeur de 3m et d'une hauteur de 2m. Les conditions d'accès au site (routes et portails) ne nécessitent pas d'aménagement complémentaire, car elles présentent un gabarit suffisant pour la circulation des camions.

Au sein de l'enceinte clôturée du parc photovoltaïque, des pistes carrossables de 5 m de largeur, permettront l'accès aux différents équipements (panneaux, locaux, techniques, citerne incendie etc.). Les pistes internes seront recouvertes d'une couche de réglage de gravier de teinte foncée, semblable à la pierre locale, disposé sur le terrain naturel. Cette couche sera soigneusement réglée et compactée, ce qui lui permettra de rester perméable afin de ne pas modifier l'hydraulique locale.

Notice Descriptive du Permis de Construire -  
Commune de Laroche-Près-Feyt (19)



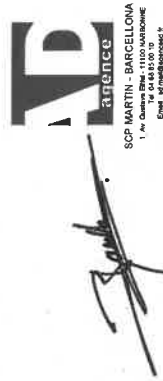
# PC 5

## PLANS DES FACADES

- Plans poste de transformation
  - Plans poste de livraison
- Plans panneaux photovoltaïques et structures au sol
  - Plan des clôtures du site
  - Plan réserve incendie

**Centrale Photovoltaïque - Laroche Près feyt (19 340)**

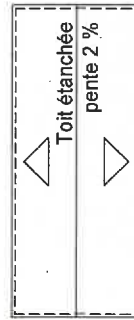
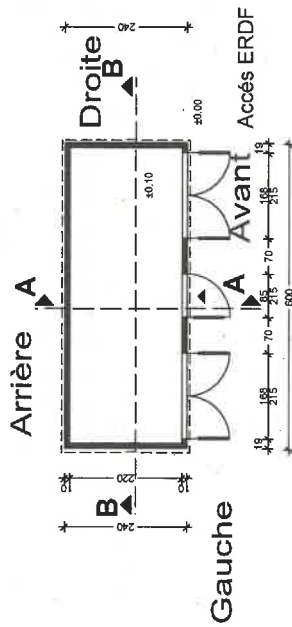
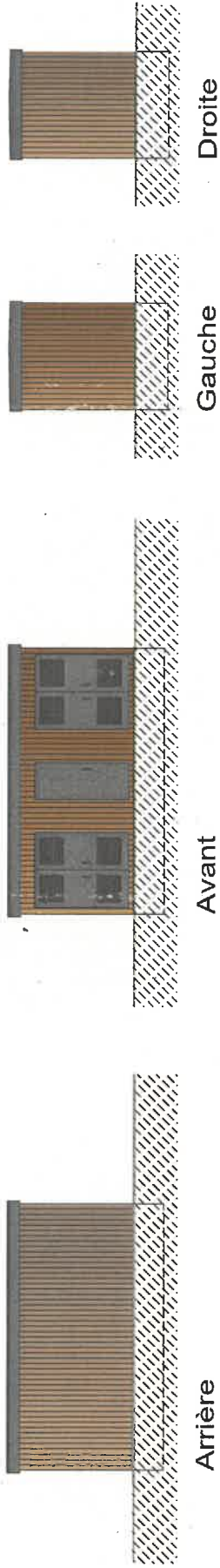
EVEOWATTS 12 - 50, RUE ETIENNE MARCEL - 75002 PARIS



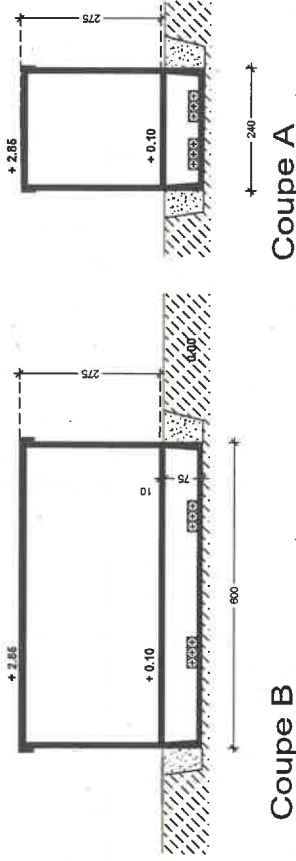
**PC5**

**POSTE DE TRANSFORMATION**  
Plan / Coupe / élévations  
Echelle 1/100

**POSTE DE TRANSFORMATION**  
Poste préfabriqué 600 cm (L) x 240 cm (l) x 275 cm (ht)  
Bardage bois / Huisseries gris-vert RAL 7033

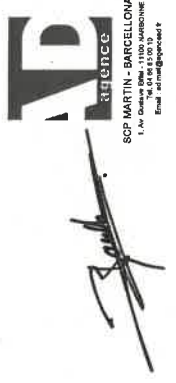


Plan de toiture



Coupe A

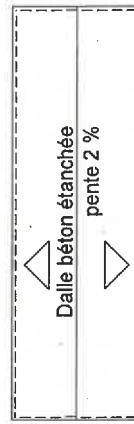
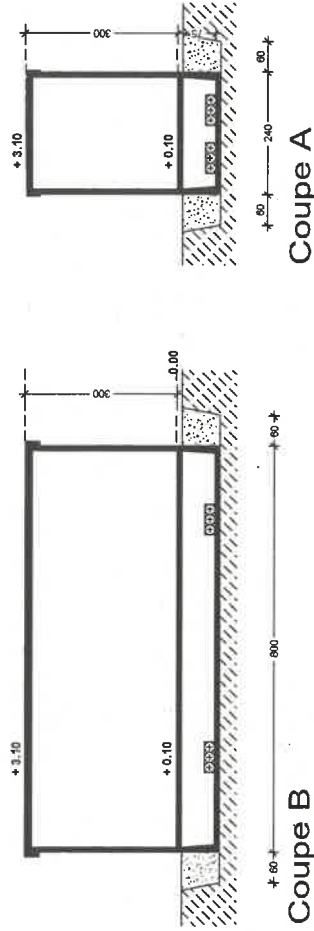
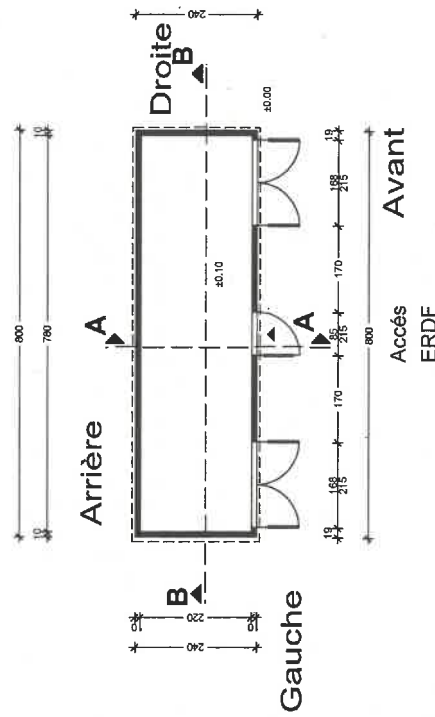
Coupe B



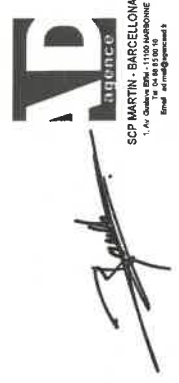
**Centrale Photovoltaïque - Laroche Près feyt (19 340)**  
EVEOWATTS 12 - 50, RUE ETIENNE MARCEL - 75002 PARIS

**PC5**  
**POSTE DE LIVRAISON**  
 Plan / Coupe / élévations  
 Echelle 1/100

**POSTE DE LIVRAISON**  
 Poste préfabriqué béton, 800 cm (L) x 240 cm (l) x 300 cm (ht)  
 Bardage bois / Huisseries gris-gris vert RAL 7033



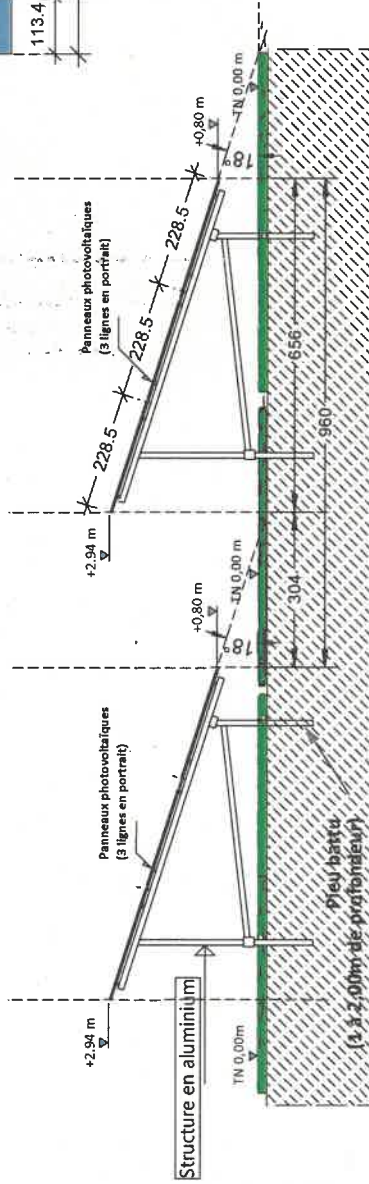
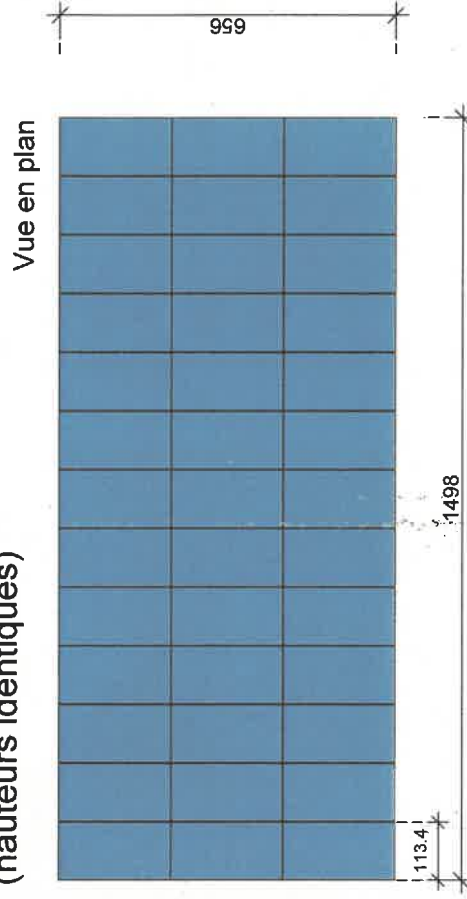
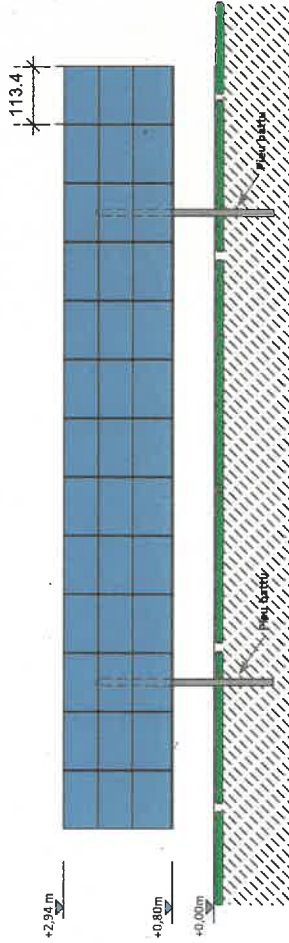
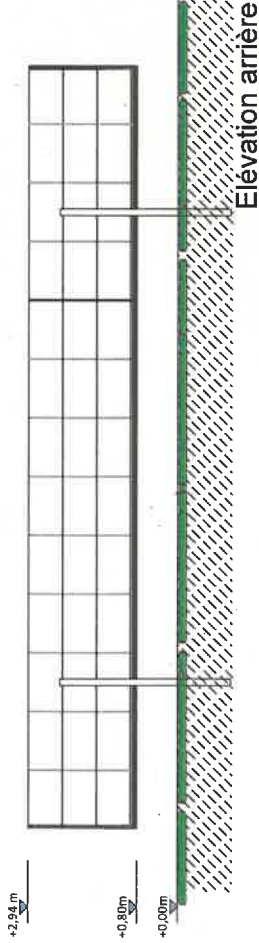
Plan de toiture



**Centrale Photovoltaïque - Laroche Près feyt (19 340)**  
 EVEOWATTS 12 - 50, RUE ETIENNE MARCEL - 75002 PARIS

**PC5**  
**PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES AU SOL**  
 Plan / Coupe / Elevations  
 Echelle 1/100

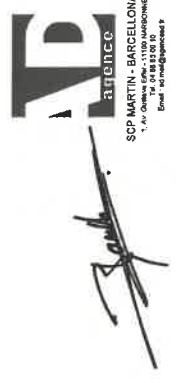
**TABLES 39 MODULES**  
**et**  
**TABLES 78 MODULES**  
 (hauteurs identiques)



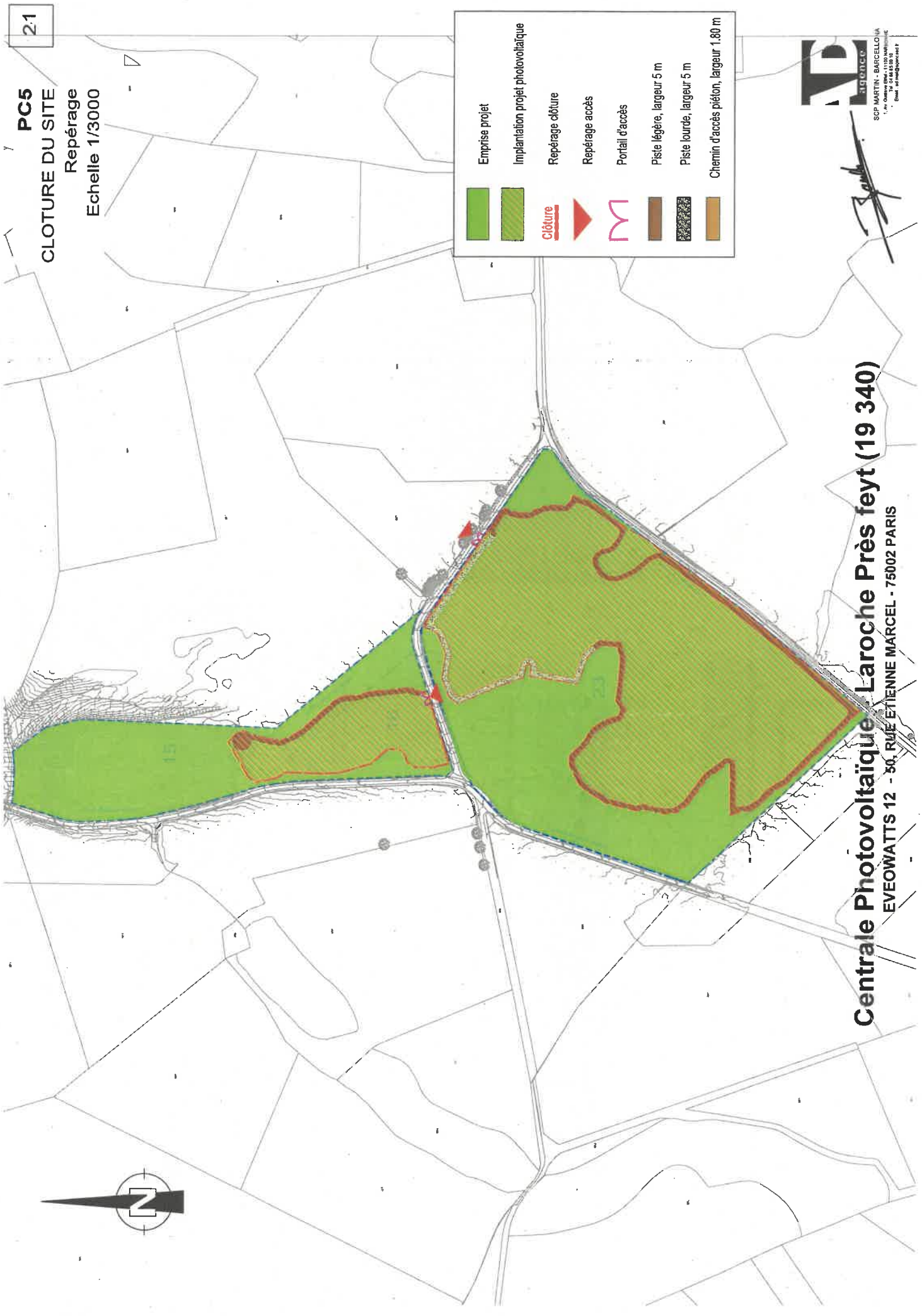
**PANNEAUX AU SOL**

tables 3V13 et 3V26  
 Pitch : 9.60 m environ  
 Inclinaison : 18°  
 Orientation : Sud (0°)

**Centrale Photovoltaïque - Laroche Près feyt (19 340)**  
 EVEOWATTS 12 - 50, RUE ETIENNE MARCEL - 75002 PARIS

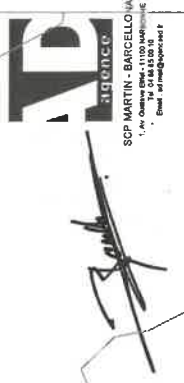


**PC5**  
**CLOTURE DU SITE**  
Repérage  
Echelle 1/3000



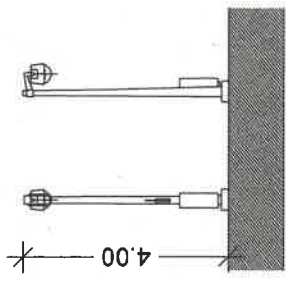
	Emprise projet
	Implantation projet photovoltaïque
	Clôture
	Repérage clôture
	Repérage accès
	Portail d'accès
	Piste légère, largeur 5 m
	Piste lourde, largeur 5 m
	Chemin d'accès piéton, largeur 1.80 m

**Centrale Photovoltaïque Laroche Près feyt (19 340)**  
 EVEOWATTS 12 - 50, RUE ETIENNE MARCEL - 75002 PARIS

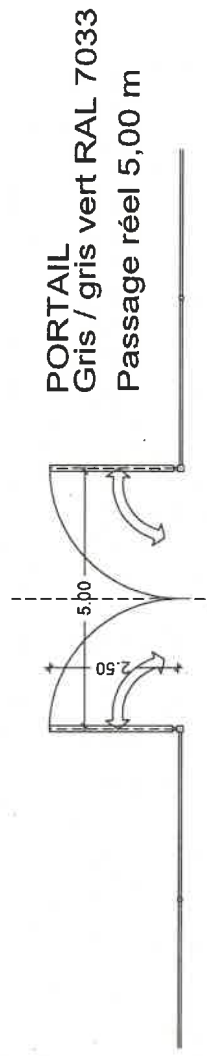




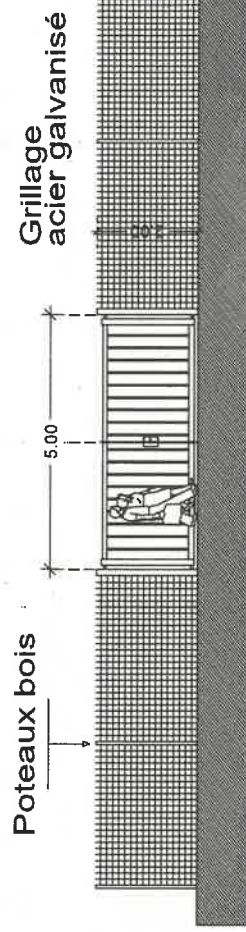
**PC5**  
CLOTURE DU SITE  
Détail  
Echelle 1/100



2 MATS DE VIDEO SURVEILLANCE

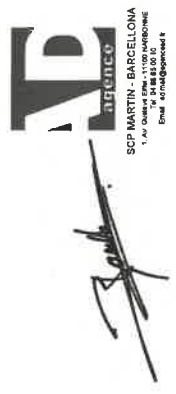


**PORTAIL**  
Gris / gris vert RAL 7033  
Passage réel 5,00 m



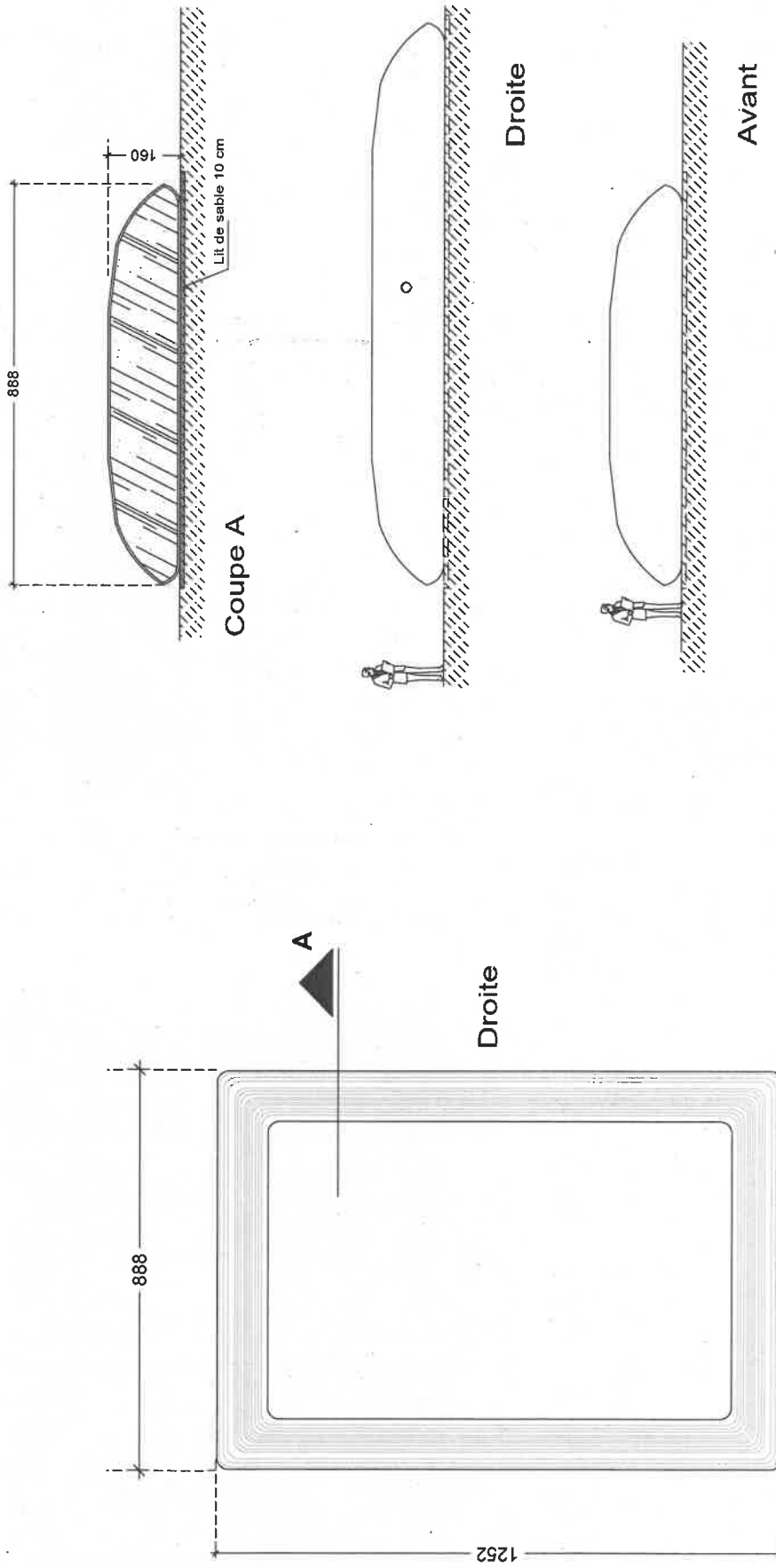
DETAIL CLOTURE / PORTAIL

**Centrale Photovoltaïque - Laroche Près feyt (19 340)**  
EVEOWATTS 12 - 50, RUE ETIENNE MARCEL - 75002 PARIS



**PC5**  
**RESERVE CITERNE INCENDIE**  
Plan / Coupe / élévations  
Echelle 1/100

Réserve incendie souple de 120 m3:  
1252 cm (L) x 888 cm (l) x 160 cm (ht)



PLAN

Avant

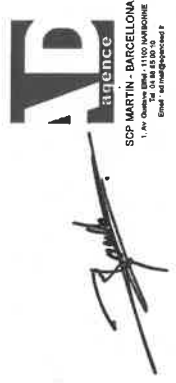
Droite

Coupe A

Avant

Droite

**Centrale Photovoltaïque - Laroche Près feyt (19 340)**  
EVEOWATTS 12 - 50, RUE ETIENNE MARCEL - 75002 PARIS



# PC 6

## DOCUMENTS GRAPHIQUES PERMETTANT D'APPRECIER L'INSERTION DU PROJET

- Insertion graphique selon vision 1
- Insertion graphique selon vision 2
- Insertion graphique selon vision 3

# PC 7

## PHOTOGRAPHIE ENVIRONNEMENT PROCHE

- Photographie selon vision 1 Etat des lieux
- Photographie selon vision 2 Etat des lieux
- Photographie selon vision 3 Etat des lieux
- Photographie selon vision 4 Etat des lieux

**Centrale Photovoltaïque - Laroche Près feyt (19 340)**

EVEOWATTS 12 - 50, RUE ETIENNE MARCEL - 75002 PARIS

**PC 6 Insertion graphique**  
**PC 7 Photographie environnement proche**  
**Vision 1**

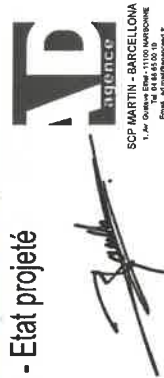


Vision 1 - Etat des lieux



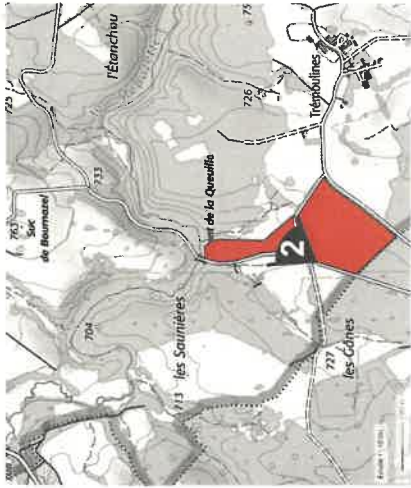
Vision 1 - Etat projeté

**Centrale Photovoltaïque - Laroche Près feyt (19 340)**  
EVEOWATTS 12 - 50, RUE ETIENNE MARCEL - 75002 PARIS



SCP MARTIN - BARCELONA  
1, rue de la Harpe  
75001 PARIS  
01 42 44 10 10  
www.martinagence.com

PC 6 Insertion graphique  
PC 7 Photographie environnement proche  
Vision 2



Vision 2 - Etat des lieux



Vision 2 - Etat projeté

**Centrale Photovoltaïque - Laroche Près feyt (19 340)**  
EVEOWATTS 12 - 50, RUE ETIENNE MARCEL - 75002 PARIS



PC 6 Insertion graphique  
PC 7 Photographie environnement proche  
Vision 3

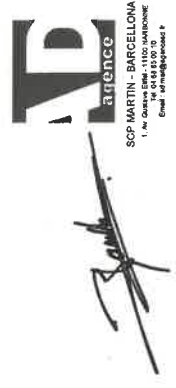


Vision 3 - Etat des lieux

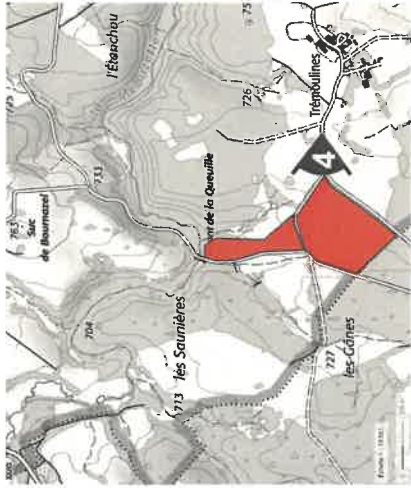


Vision 3 - Etat projeté

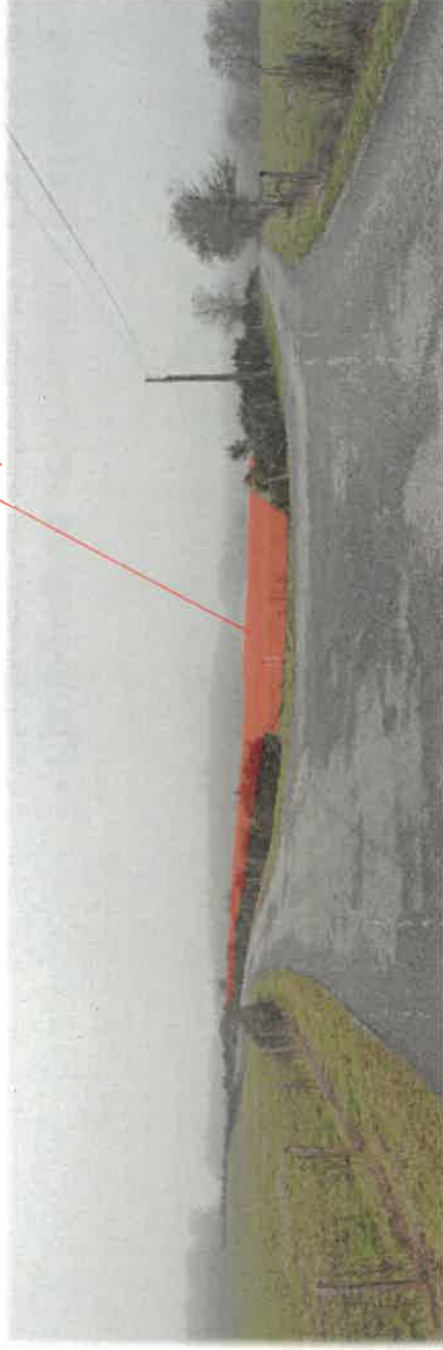
**Centrale Photovoltaïque - Laroche Près feyt (19 340)**  
EVEOWATTS 12 - 50, RUE ETIENNE MARCEL - 75002 PARIS



PC 6 Insertion graphique  
PC 7 Photographie environnement proche  
Vision 4



La parcelle sud est partiellement visible au gré de la végétation et du relief. La parcelle nord n'est pas visible.



Vision 4 - Etat projeté

**Centrale Photovoltaïque - Laroche Près feyt (19 340)**  
EVEOWATTS 12 - 50, RUE ETIENNE MARCEL - 75002 PARIS



# PC 8

## PHOTOGRAPHIE ENVIRONNEMENT LOINTAIN

- Photographie selon vision 5 Etat des lieux
- Photographie selon vision 6 Etat des lieux
- Photographie selon vision 7 Etat des lieux

**Centrale Photovoltaïque - Laroche Près feyt (19 340)**

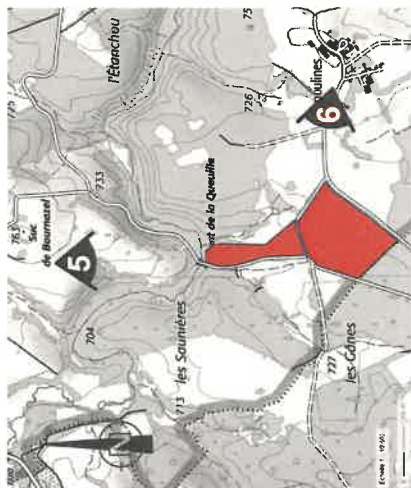
EVEOWATTS 12 - 50, RUE ETIENNE MARCEL - 75002 PARIS



**AD**  
agence  
SCP MARTIN - BARCELONA  
1, Avenue Des 1100 Marseillais  
91 000 Evry - France  
01 69 10 00 00



# PC 8 Photographie environnement lointain Visions 5 - 6 - 7



Site d'étude

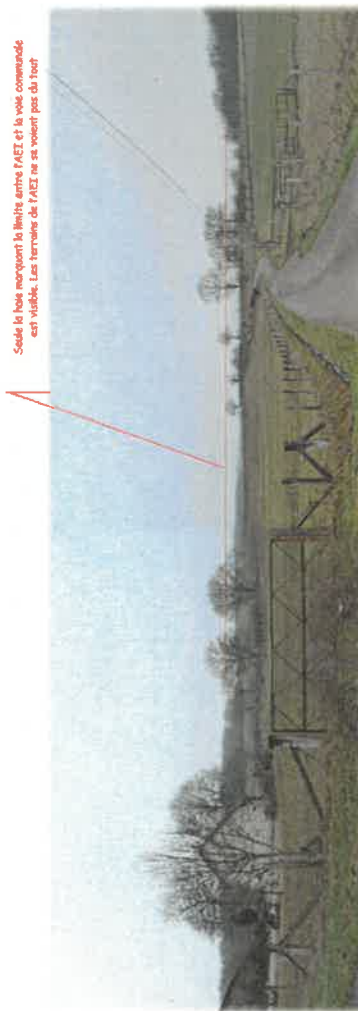


Vision 5  
Depuis le Suc de Bourmazel, à environ 700 au Nord du site d'étude.

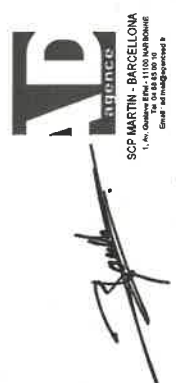


Vision 6 - Depuis Trémouline.

Seule la voie marquant le limite entre FACEI et la voie communale est visible. Les terrains de FACEI ne se voient pas du tout



Vision 7 - Depuis le Malcornet.



## Centrale Photovoltaïque - Laroche Près feyt (19 340)

EVEOWATTS 12 - 50, RUE ETIENNE MARCEL - 75002 PARIS

**PC 11**

**ETUDE D'IMPACT**

**Centrale Photovoltaïque - Laroche Près feyt (19 340)**  
EVEOWATTS 12 - 50, RUE ETIENNE MARCEL - 75002 PARIS

